ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1682 – 6 octobre 2000 – prix : 9 F

Un système fiscal au service des plus riches

page 3

Israël-Palestine

La droite provoque, la gauche l'accepte et envoie l'armée

page 16

Serbie

L'épreuve de force

page 9

M 6189 - 1682 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Tunnel du Mont Blanc : profits criminels
– Église et curé pédophile : la loi du silence

5 – Chèques payants : le rackett
– Immigrés : maltraités et expulsés

6 – Travail de nuit des femmes : alignement par le bas
– Rentrée scolaire dans le 92 : la galère

7 – Ecotaxe légère… pour les pollueurs

Tribune

6 – Jérusalem : les retombées sanglantes de la prétendue paix d'Oslo

Dans le monde

7 – Un an de guerre en Tchétchénie

8/9 – Serbie : l'épreuve de force
– Irak : «vols humanitaires» et futurs marchés

10 – Belgique : transports en grève pour des augmentations de salaires

11 – Indonésie : le non-procès de Suharto
– États-Unis : pilule RU-486 autorisée à la veille des élections

16 – Israël-Palestine : la droite provoque, la gauche accepte

Dans les entreprises

12 – Michelin : journée de grève
– La Poste : Paris 13 et Paris 17

13 – Giat Industries
– Le travail à bord des chalutiers

14 – Snecma : grève
– CEAC : grève
– Montupet

Voir

15 – *Kippour*
– *Yi-yi*
– *O'Brother*

LA NÉCESSAIRE LUTTE D'ENSEMBLE POUR LES SALAIRES

La CGT a lancé, du 2 au 7 octobre, une semaine d'action sur les salaires. Un appel à la grève était prévu à EDF-GDF pour mardi. Il serait aussi question d'aller "*vers des actions dans le bâtiment un peu plus tard*" selon le dirigeant de la CGT, Bernard Thibault. Les cheminots, eux, se sont mis en grève la semaine dernière pour réclamer une augmentation de leur salaire. Il serait effectivement temps que les travailleurs se fassent vraiment entendre, car c'est vrai que le pouvoir d'achat n'a cessé de diminuer, et ce depuis près de vingt ans maintenant.

Les patrons ne l'entendent évidemment pas de cette oreille, car leur soif de profit n'est jamais assouvie. Pour s'opposer à ces justes augmentations de salaires, ils invoquent toujours les mêmes prétextes. Mercredi 27 septembre, Ernest-Antoine Seillière, le patron des patrons, se plaignait de voir "*les revendications monter dans notre pays sur les salaires puisqu'il y a croissance ; on oublie qu'on a mis en place les 35 heures, c'est-à-dire qu'on a donné à l'ensemble des Français un droit à travailler quatre heures de moins par semaine sans pour autant toucher à la feuille de salaire. C'est très difficile de faire à la fois la diminution du temps de travail et la hausse des salaires.*" Seillière est très peu convaincant quand il prétend que c'est "très difficile". Il fait semblant d'oublier que l'application des 35 heures a permis à bien des patrons de rogner sur les salaires, comme dans cet Intermarché de Bressols, dans le Tarn-et-Garonne, où les salariés ont dû se mettre en grève contre une baisse de 500 F par mois sur leur paie. Seillière laisse de côté encore les 170 milliards de franc, récupérés par le patronat pour l'application des 35 heures, sous forme de baisse de cotisations.

Mais surtout, les bénéfices de toutes les grandes entreprises ont fait des bonds considérables. Il y aurait largement de quoi puiser dans ces bénéfices pour créer des emplois et augmenter les salaires. Mais cela n'empêche pas les patrons de continuer à mettre en avant leurs prétendues "difficultés". Ainsi Denis Gautier Sauvagnac, le vice-président délégué général du syndicat patronal de la métallurgie, l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), dans une interview à *La Tribune* du vendredi 29 septembre, prétend "*qu'il y a eu effectivement une hausse des salaires en 2000 qui a été payée en repos*", et de faire écho à Seillière sur le "*coût des 35 heures*", "*bien réel*". Le vice-président de l'UIMM ne fait que reprendre toutes les fausses justifications avancées depuis toutes ces dernières années : le risque de voir les prix augmenter si les salaires augmentent, le risque pour l'emploi, la "dure" concurrence internationale. "*Nous sommes dans un monde complètement ouvert, avec une concurrence exacerbée*", dit-il. "*Pour faire face à cette concurrence, les entreprises ont besoin de ressources, de trésorerie, de capacités d'investissement. Ceux qui montrent du doigt les profits des entreprises critiquent les meilleures armes pour la croissance et l'emploi. nous ne regardons pas assez au-delà des frontières*".

Les patrons mènent leur combat. Il est temps que les travailleurs mènent le leur pour arracher au patronat leur dû. D'ailleurs bien des travailleurs le pensent, comme le montre un sondage paru dans *L'Humanité* de samedi, affirmant que 64% des salariés seraient prêts à se mobiliser, comme le montre encore la sympathie pour les derniers mouvements de grève de la SNCF et de la RATP.

Ce que propose la CGT peut être un début. Mais il faudrait qu'il y ait une suite à ces journées d'action. Pour arracher déjà les 1500 à 2000 F par mois qui correspondent à ce qui a été perdu en pouvoir d'achat depuis plusieurs années, il faudrait un véritable plan d'action pour l'ensemble de la classe ouvrière. Les travailleurs, s'ils veulent réussir, ne pourront pas en rester à des journées de protestation.

Aline RETESSE

Capitaine Jospin : pour les salaires, tintin !

Le 28 septembre, alors qu'une majorité de cheminots a cessé le travail, d'abord pour des augmentations de salaires et ensuite pour des embauches, Jospin, lui, a participé à un colloque organisé par une revue économique sur le thème pompeux et vague: «*Nouvelle économie, sociétés nouvelles*».

Bien sûr, rien de nouveau n'en est sorti. En revanche ont été ressassées les rengaines sur la nécessaire modération salariale, ce qui, dans le langage imagé du capitaine Jospin, donnait: «*Si nous nous précipitons trop avec euphorie, avec aveuglement et manque de lucidité dans cette période, nous risquons d'aborder la troisième période, celle des incertitudes de la situation internationale, en perdant le cap, et je ne veux pas que nous perdions le cap*». Si des gens ont de quoi être euphoriques dans la période actuelle, ce sont les patrons dont les profits battent record sur record. Quant au cap de la stagnation des salaires, Jospin ne l'a pas lâché depuis qu'il est au gouvernement. Il a même permis aux patrons de le renforcer avec les accords sur les 35 heures.

Annie ROLIN

FÊTES de Lutte Ouvrière

• TOURS
Samedi 7 octobre
de 14h 30 à 24h
La Pléiade – LA RICHE

• ORLÉANS
Samedi 7 octobre
à partir de 16h
Salle des fêtes de Saint-Jean-de-la-Ruelle
24, rue Bernard-Million

UN CANDIDAT DE LUTTE OUVRIÈRE À L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE BELFORT

Une élection législative partielle doit se dérouler le 15 octobre dans la 2e circonscription du Territoire-de-Belfort, à la suite de la démission de Jean-Pierre Chevènement du poste de ministre de l'Intérieur.

Lutte Ouvrière présente dans cette circonscription un candidat: Gérard BELOT, ouvrier à l'usine Alstom de Belfort, et sa suppléante est Eliane LACAILLE, secrétaire médicale à l'hôpital de Belfort.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET
http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12400 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....

PRÉNOM: .....

ADRESSE: .....

.....

CODE POSTAL et VILLE: .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....

.....

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de:

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de: .....

Règlement:
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

UN SYSTÈME FISCAL AU SERVICE DES PLUS RICHES

Nul ne peut dire ce qu'il y a de vrai dans le feuilleton de la cassette vidéo accusant Chirac d'être personnellement mêlé à une distribution de pots-de-vin au RPR (dont auraient aussi profité d'autres partis politiques), ni dans la manière dont l'original de cette cassette aurait été « égaré » par l'ancien ministre des Finances socialiste Strauss-Kahn. Mais il y a au moins une chose de certaine, puisque Strauss-Kahn lui-même l'a reconnue : il a bien accordé une remise de 34 millions au couturier Karl Lagerfeld sur le montant de 85 millions d'impôts que celui-ci devait au fisc. Il a même présenté comme une réussite personnelle le fait d'avoir fait rentrer 46 millions (sur les 80 qui étaient dus) dans les caisses de l'Etat.

Cela, Strauss-Kahn ne l'a pas nié, parce que ce genre de chose est légal, normal aux yeux de ces gens-là et que c'est finalement pratique courante. Quand les grandes entreprises, les riches bourgeois, rechignent à payer leurs impôts, les hauts fonctionnaires négocient avec eux. Quand c'est un simple salarié qui ne paie pas ses impôts, il n'y a ni discussion ni négociation. Beaucoup ont été saisis pour des sommes qui ne faisaient pas le dix millième des dettes de Lagerfeld.

Et si ce cadeau fait à un grand couturier multi-millionaire n'a été présenté que comme un fait accessoire, il constitue pourtant ce qu'il y de plus révoltant dans cette affaire. Justement parce que c'est une pratique courante.

Le Premier ministre, Jospin, pour répondre à ceux qui accusaient l'Etat de s'enrichir grâce à la hausse des carburants, a récemment déclaré que l'Etat n'était pas un usurier, mais qu'il avait un rôle de redistribution des richesses. Seulement, cette redistribution, loin de compenser les inégalités, les aggrave, car elle transfère scandaleusement de l'argent des plus pauvres vers les plus riches.

Côté rentrées, les ressources de l'Etat proviennent bien plus des impôts indirects que de l'impôt sur le revenu. Et ces impôts indirects sont particulièrement injustes, parce qu'ils frappent au même taux les plus pauvres et les plus riches, le smicard et son patron, le SDF et le riche oisif.

Quant à l'impôt sur le revenu, les salariés n'ont aucun moyen d'y échapper. Mais les revenus du capital sont moins taxés que ceux du travail et, grâce à l'avoir fiscal, bien des bourgeois en sont exemptés.

En ce qui concerne les bénéfices des sociétés, ils étaient frappés en 1981 d'une taxe de 50 %. Elle n'est plus aujourd'hui que de 37 % et, selon le plan Fabius, elle sera ramenée à 33,3 % en 2003. Qui oserait prétendre qu'il s'agit là d'une mesure pour lutter contre le chômage, alors que le chômage était justement inférieur en 1981 à ce qu'il est aujourd'hui ?

Côté dépenses, l'Etat et les collectivités territoriales (conseils régionaux et conseils généraux) multiplient les subventions à fonds perdus aux entreprises, en s'abritant toujours derrière la même justification mensongère de la lutte contre le chômage. On nous dit qu'il s'agit généralement d'entreprises de taille modeste qu'il faut aider à vivre. Mais il s'agit le plus souvent de filiales de grands groupes, qui encaissent depuis des années des millions de bénéfices.

Et quand le gouvernement prétend alléger les impôts pour tous, on a vu avec les récentes mesures annoncées par Fabius ce que cela donne : quelques miettes pour les travailleurs, de vrais cadeaux pour les bourgeois. Car la fiscalité est à l'image de cette société où tout est fait pour le plus grand profit de ceux qui sont déjà les plus riches.

Et si l'on va sans doute encore beaucoup parler des « affaires » dans les mois qui viennent, c'est dans la loi elle-même, qui sacralise la propriété privée des grands moyens de production, qui permet aux grandes sociétés de supprimer des milliers d'emplois, y compris quand elles font des bénéfices fabuleux, que réside le plus grand scandale.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette Laguiller

• Paris

Vendredi 20 octobre à 20 h 30

Grande Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor Paris 5e – Entrée libre

• Dôle

Vendredi 3 novembre à 20 h

Salle des fêtes

Tunnel du Mont Blanc
DES PROFITS CRIMINELS

Un nouveau rapport, qui met à nouveau en cause la société des Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB), vient d'être publié, un an et demi après l'incendie dans le tunnel qui avait fait, le 24 mars 1999, 39 victimes.

Il montre que les feux, situés à intervalles réguliers sous le tunnel, n'auraient été actionnés pour passer au rouge que neuf minutes après que l'alerte a été déclenchée. Si cela avait été fait immédiatement, cela aurait pu empêcher des véhicules de rouler vers le brasier, et sauver la vie de plusieurs personnes, ainsi que le notent les avocats des familles des victimes.

L'ATMB se défend en disant que ce rapport informatique ne peut être fiable, puisque les feux sont actionnés manuellement. Peut-être, mais il y a aussi tout ce que l'enquête a déjà révélé quant à sa responsabilité dans les conséquences de l'accident.

Déjà, du côté français, là où la majorité des véhicules ont été pris dans l'incendie, les barrières d'entrée avaient été fermées au bout d'une minute seulement, laissant passer deux voitures. Mais surtout, alors que ce tunnel rapportait entre 40 et 100 millions de francs par an depuis 1993 à la société d'économie mixte qui le gère, «*pas un centime d'investisement en terme de sécurité n'y a été réalisé*», note un avocat des familles des victimes. Les seuls investissements ont été faits dans le domaine informatique, ce qui n'empêchait pas les feux d'être actionnés manuellement.

Construit en 1965, à l'origine pour des automobiles, ce tunnel s'est vite avéré inadapté à l'augmentation du trafic, surtout celui des poids lourds qui l'empruntaient à raison de 2000 par jour. Voies étroites, ventilation dépassée en regard de l'intensité du trafic et inefficace, niches de secours ne résistant pas à la chaleur d'un incendie, tout cela avait déjà été mis en évidence par les pompiers dans un rapport datant de 1998, qui dénonçait en outre le fait qu'aucun exercice de sécurité n'avait été effectué. Mais pour l'ATMB, il n'était pas question de fermer le tunnel, ne serait-ce qu'un seul jour, pour permettre cet exercice.

Chaque élément de l'enquête montre que, pour ne pas perdre un centime, l'ATMB a sciemment mis en danger la vie des conducteurs qui empruntaient le tunnel et est directement responsable de la mort de 39 personnes. Il paraîtrait que des mises en examen seraient prévues pour le mois d'octobre. Mais jusqu'à présent, le seul inculpé reste le chauffeur du poids lourd qui a pris feu, c'est-à-dire le moins responsable.

M.L.

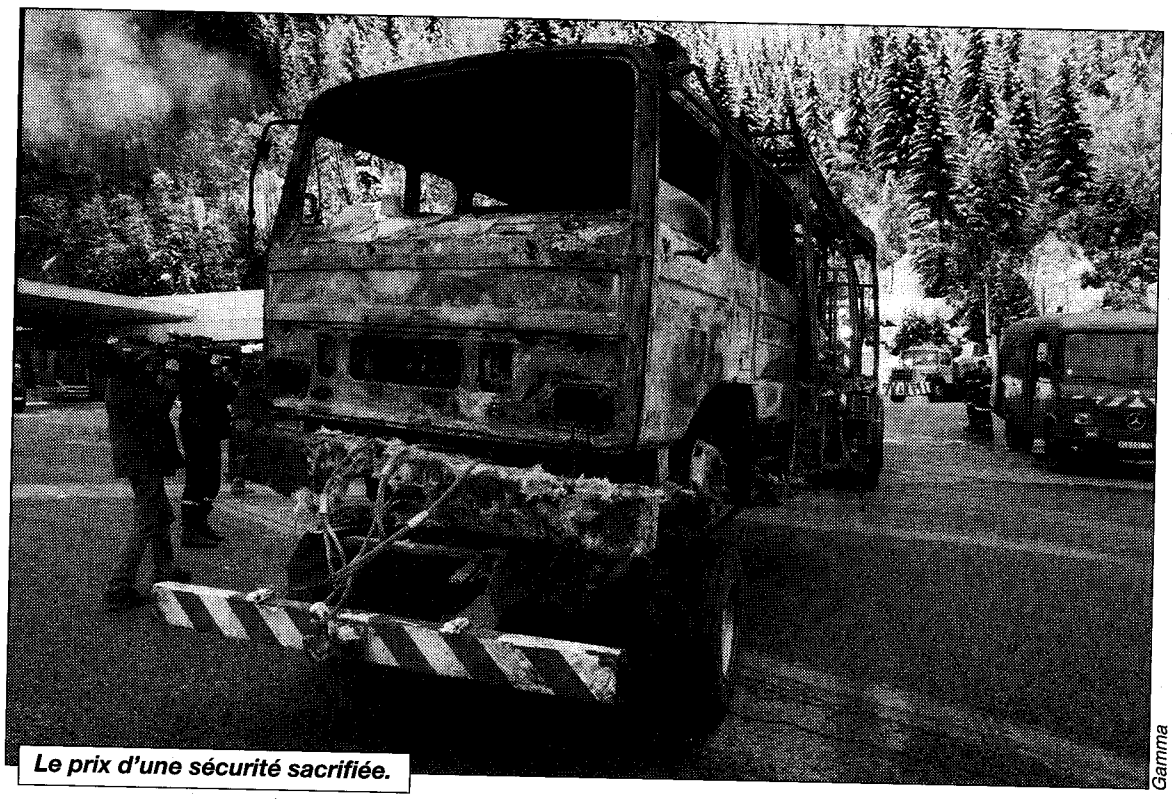

Le prix d'une sécurité sacrifiée.

Gamma

Repentance ou Remboursement

L'affaire Méry-Chirac-Strauss-Kahn, etc. entraîne certains députés à parler d'amnistie, et même de repentance. Beaucoup admettent que des entreprises obtenaient des marchés publics au moyen de commissions versées à des politiciens.

Qui y gagnait, et y gagne toujours? Les entreprises de construction de logements et de travaux publics, les sociétés d'eau, les entreprises chargées du ramassage d'ordures, etc., et aussi les politiciens.

Et qui payait – et paye toujours? Ceux qui règlent leur facture d'eau, leurs impôts locaux, etc. Alors il serait temps de reprendre les calculs et d'envisager non la repentance mais les remboursements!

L'Eglise catholique et le curé pédophile:
LA LOI DU SILENCE

La presse s'est largement fait l'écho du procès du curé pédophile, poursuivi devant la cour d'assises de Caen pour viols sur mineurs, tandis que son supérieur, l'évêque de Bayeux, est accusé de «non dénonciation de crimes».

Pendant des années, dans l'ombre de son presbytère caennais, ce curé s'est livré à des agressions sexuelles sur les enfants que ses ouailles lui avaient confiés. Il ne conteste ni les faits ni leur répétition tout au long de sa carrière. Il reconnaît même s'en être ouvert régulièrement auprès de ses confesseurs, dont l'évêque, qui, moyennant chaque fois quelques pénitences, lui donnaient l'absolution. Ces derniers, au nom du respect du secret de la confession, n'ont jamais jugé utile d'alerter la justice, laissant le curé continuer ses actes criminels en toute impunité.

Face aux juges qui aujourd'hui leur demandent des comptes, les représentants de l'Eglise catholique mettent en avant le fait que le secret de la confession est une obligation inscrite dans le droit canon qui règle les affaires internes de l'Eglise. Cette règle serait inviolable et inscrite dans la jurisprudence au titre du secret professionnel. Le porte-parole de l'épiscopat français va même plus loin en déclarant que «*tout ce qui peut se dire dans une relation de confiance entre un prêtre et son évêque relève d'un secret presque aussi absolu que le secret de la confession*».

Autrement dit, comme aux temps obscurs du Moyen Age et comme toutes les mafias, l'Eglise se veut un Etat dans l'Etat au-dessus des lois. Elle revendique le droit de pouvoir cacher à l'ensemble de la société ses tares et ses perversions. Même lorsqu'il s'agit de faits extrêmement graves, portant atteinte à des enfants et pouvant les marquer pour la vie.

Le pire, c'est qu'il se trouve, parmi les journalistes et les commentateurs de ce procès, bien des gens pour abonder dans le sens de l'Eglise catholique ou reprendre complaisamment ses arguments. Les mêmes pourtant s'insurgeraient et crieraient sûrement au scandale si un quelconque gourou réclamait dans sa secte l'impunité totale en cas de sévices et de viols.

En fait, l'Eglise catholique reste fidèle à elle-même et à ses traditions: elle impose la loi du silence sur les crimes perpétrés par les siens ou en son nom.

Chèques payants

LE RACKET DES BANQUES

A partir de 2001, les banques vont facturer les chèques. Elles en rêvaient depuis longtemps, et la législation européenne leur en donne aujourd'hui l'occasion. Le gouvernement avait un temps fait mine de vouloir limiter ce racket en parlant d'un « service de base bancaire » gratuit. Il avait même fait figurer quelques lignes à ce sujet dans sa loi contre l'exclusion. Mais il vient de renoncer à toutes ces velléités, donnant de fait le feu vert aux banquiers.

Les banques disent qu'en échange, elles rémunèreront désormais les comptes. Mais les premiers éléments que l'on peut avoir sur leurs intentions montrent bien qu'il s'agit d'un marché de dupes. Les comptes rapporteraient un intérêt de 0,5 %, soit quelques dizaines de francs en moyenne par an. Le prix des chèques, lui, serait beaucoup moins symbolique. A la BNP par exemple, il a été question de 6 F par chèque au-delà de neuf chèques par trimestre qui resteraient gratuits. La direction a nié ce chiffre, pour affirmer que ce serait plus proche de 1 ou 2 F par chèque. Cela veut probablement dire qu'elle commencera à 2 F pour aller vers les 6 F dès que l'émotion se sera calmée. Le journal *Le Parisien* a calculé ce que cela coûterait à un ménage payé au Smic : 192 F par an si les chèques sont facturés à 3 F et 384 F s'il faut les payer 6 F. Et la perte sera d'autant plus lourde qu'il y aura peu d'argent en permanence sur le compte courant. Les ménages aisés ou très aisés pourraient y gagner – pas énormément – contrairement aux plus pauvres.

C'est tout de même un comble qu'il faille payer simplement pour utiliser l'argent que l'on a gagné ! Les travailleurs sont obligés d'avoir un compte, ne serait-ce que pour faire virer leur salaire. Il est parfois commode, voire obligatoire, de payer certaines dépenses en chèque. En facturant ceux-ci les banques, qui ont fait 43 milliards de profit dans les six premiers mois de l'année, puisent tout simplement dans la poche de leurs clients aux revenus les plus modestes pour arrondir encore ce magot.

Daniel MESCLA

Immigrés

MALTRAITÉS AVANT D'ÊTRE EXPULSÉS

Le gouvernement s'apprête à publier un décret sur le fonctionnement des centres où sont retenus les étrangers en instance d'expulsion. Outre quinze centres « officiels », il en existe actuellement une centaine d'autres, dans des commissariats, des cellules de préfecture ou des hangars sur les ports. Les conditions dans lesquelles y sont entassés les immigrés en butte aux procédures d'expulsion, le plus souvent sans hygiène ni contact avec l'extérieur, sont un scandale qui a été maintes fois dénoncé. En 1995 par exemple, le dépôt de la préfecture de police de Paris avait été fermé après que des immigrés qui y étaient détenus eurent fait état de sévices et des conditions inhumaines qu'on leur imposait. Mais l'émotion passée, les choses continuent comme avant. En mai 1999, un Tunisien est mort dans le centre d'Arenc, situé dans la zone portuaire de Marseille, faute d'avoir reçu des soins à temps.

C'est pourtant cette situation que s'apprête à perpétuer le gouvernement. Le décret, qui vient de passer devant le Conseil d'Etat, prévoit qu'à côté de Centres de Rétention Administrative disposant, au moins sur le papier, de conditions d'hygiène minimum, il en existera d'autres dans des locaux simplement désignés par arrêtés préfectoraux. La police pourra y placer les immigrés en attente d'expulsion. En fait, la situation des hommes et des femmes qui y seront enfermés est le cadet des soucis des membres du gouvernement. Lorsqu'il avait présenté sa loi sur l'immigration, Chevènement avait voulu faire croire que les reconduites à la frontière se passeraient désormais de façon plus humaine. Il espérait faire ainsi avaler à l'opinion publique de gauche les aspects les plus répressifs de sa loi. Les centres de rétention étaient maintenus, on pouvait même y emprisonner les expulsables pendant 12 jours au lieu de 10 auparavant, mais cela se ferait dans la dignité, disait-il. Pourtant rien n'a changé, et rien ne va changer. Il en est d'ailleurs de même pour tous les autres aspects des expulsions, qu'il s'agisse des interpellations des immigrés à leur domicile ou de la façon dont ils sont souvent traînés et entravés dans les avions, et qui suscite régulièrement l'indignation des passagers et des équipages. Et cela n'a rien d'étonnant, car si le gouvernement voulait vraiment faire preuve d'humanité, c'est l'ensemble de cette odieuse chasse aux immigrés qu'il devrait arrêter.

Daniel MESCLA

AFP

Des manifestants à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle protestent contre les « charters de la honte » en 1996.

CADEAUX DE VOLEURS

En baissant de 20 centimes la taxe sur l'essence, la TIPP, le gouvernement renonce à 9,5 milliards de rentrées fiscales. Or la TIPP lui a rapporté 166 milliards l'an dernier. C'est loin de remettre les compteurs à zéro.

Quant aux compagnies pétrolières, c'est pareil. Leur baisse de 20 centimes par litre ne fait qu'écorner leurs bénéfices fantastiques. On nous fait donc remise du pourboire et on continue de nous voler le reste.

DE L'ARGENT PAS PERDU POUR TOUT LE MONDE

L'affaire du Crédit Lyonnais refait surface. Les juges cherchent toujours les responsables du « trou » et des 100 milliards – au bas mot – que cela a coûté à l'ensemble des contribuables.

Pourtant, tout l'argent que la banque a dilapidé, notamment dans des opérations immobilières, n'a pas été perdu pour tout le monde. Les Bouygues et autres rois du béton qui ont largement profité de ses largesses sont toujours là.

Mais il n'est pas question que la justice leur demande de restituer ce qu'ils ont empoché.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Jérusalem :

LES RETOMBÉES SANGLANTES DE LA PRÉTENDUE PAIX D'OSLO

Plus de cinquante morts et 600 blessés du côté palestinien : c'est le bilan provisoire des affrontements qui ont démarré vendredi dernier autour de la mosquée El-Aqsa à Jérusalem, opposant Palestiniens et forces de l'ordre israéliennes.

Les responsabilités du côté israélien sont écrasantes : lorsque Ariel Sharon – cet ancien général de l'armée israélienne responsable des massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth en 1982 – a choisi de se rendre la veille sur l'esplanade des mosquées, il ne pouvait ignorer la portée de son geste dont les conséquences étaient parfaitement prévisibles. Toute aussi évidente est la complicité d'Ehoud Barak, l'actuel chef du gouvernement « de gauche » israélien, qui non seulement ne s'y est pas opposé, mais l'a ensuite blanchi en déclarant que sa visite ne pouvait pas être considérée… comme une provocation !

Il y a eu d'autres affrontements sanglants depuis le démarrage du processus de paix il y a sept ans. En 1996 déjà, la décision du gouvernement israélien de percer un tunnel sous la vieille ville avait fait près de 80 morts et des centaines de blessés. Depuis, le contexte a sensiblement évolué. Les « lieux saints » et la ville de Jérusalem ne constituent pas les seuls abcès de fixation mais aussi toutes les colonies juives de ces territoires. C'est de fait tout le processus de paix qui est mis en cause, lequel justement ne prévoit surtout pas de restituer aux Palestiniens ni la partie est de Jérusalem ni les territoires occupés par ces colonies.

De compromis en compromis, Arafat n'a pas seulement reculé sur les échéances initialement prévues par les accords d'Oslo, provoquant un peu plus la désillusion et l'amertume parmi les Palestiniens. La poursuite de la colonisation a rendu un peu plus illusoire l'éventualité d'un Etat palestinien réellement indépendant. Et surtout les négociations de Camp David en juillet dernier ont sonné le glas d'un règlement acceptable : sur les réfugiés, Jérusalem, les colonies et les questions de sécurité, la position d'Ehoud Barak est demeurée intransigeante. Aux pressions de Bill Clinton – promettant au passage plusieurs dizaines de milliards de dollars si Arafat cédait – ce dernier a répondu qu'en acceptant un tel accord, il signait inévitablement son arrêt de mort. Tant il est certain que les bases actuelles du « règlement de paix » sont totalement inacceptables pour les Palestiniens.

Jamais la position d'Arafat n'a été aussi fragile. La menace – sans cesse reculée – de proclamer unilatéralement l'indépendance de l'Etat palestinien ne fait plus peur à personne, ni à Israël ni aux gouvernements occidentaux. Significative aussi est l'attitude de la police palestinienne lors des événements actuels. Elle a été accusée par les autorités israéliennes d'avoir orchestré les affrontements avec l'armée israélienne, ce qui est probablement un mensonge. Ce qui est vraisemblable, par contre, c'est que des policiers ont rejoint les manifestants, non sur ordre d'Arafat qui continue à vouloir se rendre indispensable en maintenant l'ordre, mais parce que même parmi ses partisans, le rôle qu'on veut leur faire jouer n'est sans doute plus tenable.

Reste une inconnue : que cherchait Ehoud Barak en laissant Ariel Sharon monter sa provocation ? Voulait-il simplement donner des gages au Likoud et à l'extrême droite dans l'espoir de sauver sa coalition en sursis depuis plusieurs mois, tout en espérant qu'une fois l'orage passé Arafat continuera comme par le passé à avaler toutes les couleuvres ? Ou a-t-il fait le choix de tirer un trait définitif sur les accords de paix tout en faisant porter la responsabilité aux Palestiniens accusés de provocation ? Cela dépend en partie des conclusions que les Israéliens tirent de leur départ récent, précipité et peu glorieux du Sud-Liban : un encouragement à rechercher un compromis ou au contraire à l'intransigeance ?

Une chose est sûre : l'accord de paix que les Occidentaux prétendent appeler de leurs vœux ne pourrait être qu'un accord de dupes pour les Palestiniens même dans le cas où ces derniers seraient en mesure de bousculer un peu l'armée israélienne au moment de son retrait et arracheraient quelques concessions supplémentaires. Un tel accord ne sera jamais accepté par une part notable de la population palestinienne.

Mais les événements actuels montrent en même temps les limites qu'il y a à mener des combats sur le seul terrain du nationalisme. Nul ne sait encore si ces événements seront ou non le point de départ d'une nouvelle guerre des pierres. Mais celle-ci a déjà montré ses limites. Pour changer le rapport de force, il faudrait aussi que les Palestiniens soient en mesure de trouver de sérieux points d'appui dans la société israélienne. Il faudrait pour cela mener une politique qui cherche délibérément à s'adresser aux travailleurs israéliens sur des perspectives communes : la paix bien sûr, mais celle-ci n'aura des chances réelles d'être viable que dans une société capable d'offrir à chacun suffisamment de bien-être pour que personne n'ait envie de défendre le peu qu'il a derrière des mitrailleuses et des miradors.

Raoul GLABER

Leur société

TRAVAIL DE NUIT DES FEMMES :

UN ALIGNEMENT PAR LE BAS

En principe, le travail de nuit des femmes est toujours interdit par le code français du travail. Cet interdit fut promulgué en 1892 pour protéger les femmes des travaux pénibles dans les mines, les carrières et les manufactures. Actuellement, il n'est admis que dans les cas où il est « volontaire », mais on sait que le patronat s'y entend à créer des « volontaires » quand il en a besoin. Le fait est que plus de 800 000 femmes salariées travaillent de nuit, essentiellement dans les secteurs de la santé et de l'action sociale (385 000) mais aussi dans l'industrie (46 000) où théoriquement c'est interdit.

Les pressions du patronat pour l'abrogation de cette disposition ne datent pas d'aujourd'hui. Et il a trouvé un allié avec le droit européen. En effet, sous prétexte de supprimer toute discrimination fondée sur le sexe, l'Europe a adopté une directive levant l'interdiction. Et l'an dernier, la cour de justice européenne a même condamné la France pour non-application des textes communautaires.

Du coup, le gouvernement Jospin a décidé de s'aligner… par le bas. Dans le cadre de la proposition de loi sur « l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes », il a présenté mardi 3 octobre un amendement autorisant le travail de nuit des femmes. Certes, le texte soumis à l'approbation des sénateurs prétend instituer une surveillance médicale spéciale et met à part les femmes enceintes, mais cela ne change pas grand-chose au recul qu'il introduit dans la législation du travail. Pour faire progresser la législation du travail, c'est le travail de nuit des hommes qu'il faudrait également interdire dans tous les cas où il n'est pas indispensable à la population.

Tant qu'à se pencher sur les discriminations professionnelles entre les hommes et les femmes, le gouvernement aurait pu aussi renforcer la lutte contre les inégalités en matière d'emploi et de salaire, mais cela ne plairait pas au patronat. Il n'y a que sur le progrès à reculons qu'il s'active !

Vincent GELAS

Rentrée scolaire dans les Hauts-de-Seine

TOUJOURS LA MÊME GALÈRE

D'après le nouveau ministre de l'Education nationale, tout s'est bien passé à cette rentrée scolaire. Sauf que, sur le terrain, c'est une autre réalité, même un mois après la rentrée. En effet, dans les Hauts-de-Seine, début septembre, environ 200 postes n'étaient pas pourvus. Alors, pour que chaque classe ait un enseignant, l'inspectrice d'académie a annulé plusieurs stages de formation continue, placé des remplaçants prévus normalement pour… les absences maladies, fait appel à 120 personnes sur les « listes complémentaires », reçues sur concours, mais n'ayant aucune formation (on verra plus tard !). Mais cela n'a pas suffi.

Selon le SNUIPP 92 (syndicat national des instituteurs), c'est d'ailleurs environ 500 postes qui manqueraient sur le département ! Cela fait des années que la question du recrutement urge.

Trois semaines après la rentrée, il manque toujours des enseignants. L'inspectrice d'académie décide donc de recruter les 30 derniers nommés sur la liste complémentaire et fait appel aux autres départements pour compléter ces postes non pourvus. Bien entendu les autres départements étant dans la même situation, on peut imaginer leur réponse ! Actuellement, il manque encore cinquante enseignants environ.

Enfin, pour terminer ce tableau… plus proche de la réalité que celui dressé par les services du ministère, il faut remarquer que de nombreux enfants scolarisables en maternelle (à Malakoff par exemple) n'ont pu l'être faute de place, l'inspectrice d'académie refusant l'ouverture d'une classe pour les accueillir. Par ailleurs, il n'est plus rare de trouver des classes à 30, 31, 33 aussi bien en maternelle qu'en primaire. Bonjour l'égalité des chances ! Quant au personnel prévu pour s'occuper des enfants en difficulté, non seulement les postes sont en régression, mais sur les postes existants, ce sont les jeunes sortant de l'UIFM (institut universitaire de formation des maîtres) qui s'y retrouvent !

Alors rentrée réussie ? Cela dépend pour qui !

ECOTAXE LÉGÈRE... POUR LES POLLUEURS !

Dominique Voynet a annoncé, mardi 3 octobre, les modalités d'application de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), plus connue sous le nom d'«écotaxe». Elle ne concernerait finalement que les dépassements de consommation d'énergie prévue par les entreprises. Elle ne s'appliquera qu'à partir de 2002, mais les entreprises grosses consommatrices d'énergie, sur 2,8 millions d'entreprises, 40 000 seulement la paieront. Payer, c'est une façon de dire parce que le gouvernement a prévu une cerise sur le gâteau : il va octroyer un abattement fiscal d'autant plus important qu'elles consomment beaucoup d'énergie (et donc polluent énormément). Usinor, dont le volume de pollution représente à lui seul

AFP

Une usine du groupe Usinor en action en Lorraine.

et donc très pollueuses, ont su se faire entendre de Matignon comme de Bercy. Quant au problème de l'effet de serre, qui a donné naissance à cette taxe, ces entreprises s'en soucient comme d'une marée noire !

Le prix du carburant à la pompe a baissé de quelques dizaines de centimes pour les particuliers, avec la baisse de la TIPP. Mais l'écotaxe des entreprises a été carrément divisée par deux et même par trois par rapport au projet initial. Les entreprises ne débourseront que 3,8 milliards, alors qu'elles auraient dû s'acquitter au départ de 12,5 milliards de francs, devenus 8 milliards après un premier ajustement. Les entreprises polluantes, Usinor et Les Ciments français en tête, ont su se faire entendre des services de Fabius. Tout le monde s'y est mis pour dégraisser l'écotaxe, le ministère des Finances, celui de l'Industrie et Jospin.

Il y a désormais une très longue liste d'entreprises «exemptées» au point que, 10 % des entreprises concernées, bénéficiera d'un abattement de 95 % et ne sera taxée que sur les 5 % restants. Les grands pollueurs pourront même racheter à celles qui auront moins pollué que prévu leurs droits d'émission (c'est-à-dire leur droit de polluer), ce qui réduira encore leur part de taxe.

Enfin, dernier volet de cette écotaxe peau de chagrin et nouveau pactole fiscal pour le patronat, l'argent de l'écotaxe devait servir en partie à financer les aides aux entreprises prévues pour la mise en place des 35 heures. Les 4 milliards de recettes en moins seront prélevés sur les compagnies d'assurances. Certaines entreprises bénéficieront donc des aides à double titre : grand pollueur et signataire des 35 heures. Et maintenant devinez sur qui sera répercuté la taxe des assureurs...

J.F.

Un an de sale guerre en Tchétchénie

LE CYNISME DES DIRIGEANTS RUSSES ET... OCCIDENTAUX

C'est le 1er octobre 1999 que les troupes russes, à la demande de Poutine, entraient en Tchétchénie pour la deuxième fois. A l'époque, les dirigeants russes prenaient prétexte d'attentats attribués aux « terroristes tchétchènes » pour justifier cette intervention aux yeux de l'opinion russe. Mais, dans les faits, les dirigeants russes, avec Poutine qui lorgnait sur le fauteuil de président, essayaient de redorer le blason d'un pouvoir central tombé en déliquescence, et cela avec la peau des peuples tchétchène et... russe. Un an après, si Poutine a obtenu le fauteuil tant convoité, les troupes russes restent enfoncées dans un bourbier qui rappelle l'enlisement afghan.

Les autorités russes ont annoncé plusieurs fois la « fin des opérations militaires », mais dans la réalité celles-ci se poursuivent. Dans la journée, les troupes russes qui s'étaient emparées en février dernier de la capitale, Grozny, imposent leur dictature : opérations de « nettoyage », exécutions, arrestations, disparitions de personnes forment le lot quotidien de la population civile tchétchène. La nuit, changement de décor, les troupes russes essayent d'éviter de tomber dans les embuscades des différentes fractions armées indépendantistes.

Selon les différents comités de mères de soldats russes, cette année d'intervention militaire aurait coûté la vie d'au moins cinq mille soldats russes (et trois fois autant de blessés). Côté tchétchène, il y aurait eu à peu près autant de combattants tués mais aussi 45 000 civils. Les autorités russes minimisent les chiffres et parlent de 14 000 morts au total.

Moscou avait présenté la prise de Grozny comme le commencement de la paix. On est loin du compte. En fait de paix, la situation est aggravée. La population subit les conséquences de la présence des troupes russes. Et c'est d'autant plus difficile pour elle que les autorités russes n'arrivent même pas à assurer, ne serait-ce que les services publics les plus élémentaires comme la distribution de l'eau et de l'électricité. Comment pourrait-il en être autrement puisque la majorité de l'argent de l'Etat russe qui va vers la Tchétchénie va d'abord vers l'armée. Celle-ci reçoit tous les trois mois une somme équivalente à ce que les autorités entendaient débourser, une fois pour toutes pour, prétendaient-ils, reconstruire la Tchétchénie.

Le résultat est là : près de 200 000 personnes continuent de vivre sous des tentes ou des abris de fortune. Il y a entre 150 000 et 200 000 personnes réfugiées dans l'Ingouchie voisine. Il ne resterait d'ailleurs qu'un demi-million d'habitants en Tchétchénie contre le double avant la guerre.

Celle-ci continue d'autant plus que certains généraux russes y ont vu un avantage : un tremplin pour leurs ambitions personnelles. L'un d'entre eux, Vladimir Chamanov, parmi les plus détestés pour les exactions commises par ses troupes, vient de se porter candidat à un poste de gouverneur.

Mais, en matière de cynisme, les hauts gradés de l'armée russe peuvent toujours dire que l'exemple vient de haut. Depuis son accession à la présidence, et comme il le faisait déjà auparavant, Poutine n'arrête pas de souffler alternativement la guerre et la paix en Tchétchénie. La « manière forte » a en partie assuré son élection, mais selon les moments et ses fins personnelles, il agite la « fin de la guerre » ou la « nécessité de l'action militaire ».

Quant à ceux qui rêvaient de voir les grandes puissances impérialistes jouer un rôle de gendarme pour la bonne cause, ils en ont été pour leurs frais. Les représentants des grands Etats impérialistes, qui courtisent l'actuel patron du Kremlin, ne sont pas trop regardants sur ce qui se passe en Tchétchénie.

Il y a quelques jours, une institution européenne, le Conseil de l'Europe, à peu près aussi impuissante qu'elle est peu connue, a décerné un «peu mieux faire» à l'attitude de la Russie en Tchétchénie,en matière de respect des droits de l'Homme.Pas de quoi,en tout cas, donner envie à Poutine de remballer son armée.

Depuis un an, la langue de bois des diplomates a fait merveille en discernant ce qu'ils appellent pudiquement les « problèmes de sécurité » de la Russie. Les diplomates européens comme américains ne se soucient déjà pas du sort de leurs propres peuples, pourquoi seraient-ils plus regardants pour la population tchétchène !

Ayant choisi d'appuyer Poutine à la tête de l'Etat russe, les grandes puissances se contentent de son acceptation assez formelle de laisser entrer des observateurs en Tchétchénie. Ceux-ci se plaignent de ne pouvoir faire leurs observations dans les conditions qu'ils souhaiteraient, mais ce ne sera pas la première fois que les « observateurs » du « monde libre » ferment les yeux, avec ou sans leur assentiment.

Et les grandes puissances sont d'autant plus indulgentes avec Poutine qu'elles le sont d'abord pour elles-mêmes quand il s'agit d'intervenir dans des régions de la planète qu'elles considèrent comme leur chasse gardée. Sans remonter à l'époque coloniale, on l'a vu de nombreuses fois dans la période toute récente, au Rwanda, en Serbie ou en Irak. Il y a là assez d'exemples pour que Poutine sache jusqu'où il peut aller en Tchétchénie sans faire de l'ombre aux puissances impérialistes.

Jacques FONTENOY

Irak

Avec les « vols humanitaires »

... EN VUE DE FUTURS MARCHÉS

Alors qu'un premier avion, affrété par une organisation humanitaire française et transportant des médecins et des artistes, avait pu atterrir en Irak le 22 septembre, un second avion prévu une semaine plus tard n'a pas reçu les autorisations nécessaires pour survoler certains pays.

Les autorités françaises ont protesté, insistant sur le fait que ces vols, dits humanitaires, n'étaient pas incompatibles avec l'embargo économique qui étrangle l'Irak depuis dix ans.

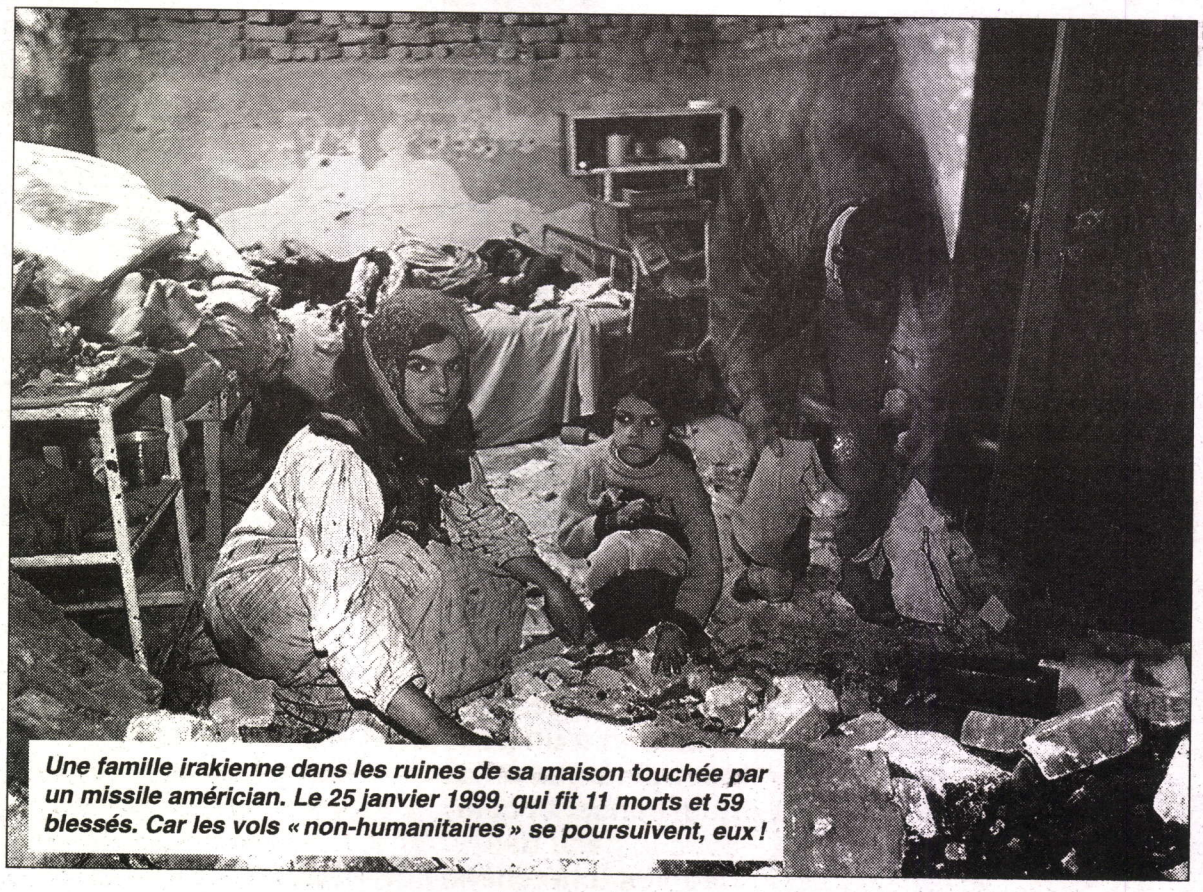

AFP

Une famille irakienne dans les ruines de sa maison touchée par un missile américian. Le 25 janvier 1999, qui fit 11 morts et 59 blessés. Car les vols « non-humanitaires » se poursuivent, eux !

La population irakienne paie depuis dix ans

Cela fait maintenant dix ans que la population irakienne paie l'invasion du Koweit par les armées de Saddam Hussein. Aux morts et aux ruines causées par la guerre du Golfe et par les bombardements qui continuent, s'ajoutent ceux de l'embargo. Un million et demi de personnes, en majorité des enfants, seraient mortes du fait de la régression économique. En dix ans, le taux de mortalité infantile est passé de 56 à 131 pour mille.

Quant aux infrastructures, leur état de délabrement ne permet plus de répondre aux besoins du pays. Les coupures d'électricité (six heures par jour en moyenne à Bagdad) désorganisent la vie économique et détruisent des stocks de nourriture conservés dans les entrepôts frigorifiques. Les services postaux et bancaires ne fonctionnent qu'au ralenti, les écoles se vident, faisant progresser l'analphabétisme, les hôpitaux manquent de tout, y compris des médicaments de base, la population vit dans un état de sous-alimentation chronique.

L'embargo s'est un peu desserré depuis 1996, avec l'opération « Pétrole contre nourriture », qui autorise l'Irak à exporter, par phases successives, jusqu'à 5,2 milliards de dollars de pétrole annuellement. Mais ce programme n'empêche pas l'Irak de se trouver relégué parmi les pays les plus pauvres de la planète.

De fait, cet embargo, même desserré, équivaut à la mise sous tutelle du commerce extérieur irakien par les puissances impérialistes. C'est ainsi, par exemple, que seulement 53 % des revenus pétroliers de l'Irak servent à importer des aliments et des médicaments, 30 % étant consacrés à verser des dommages de guerre au Koweit et... à financer les opérations militaires des USA et de la Grande-Bretagne contre l'Irak ! La facture des dommages de guerre est énorme : l'Irak devrait verser 320 milliards de dollars, dont 180 pour le seul Koweit, pour rembourser les 2 600 000 demandes de « réparations », réparties entre Etats, entreprises et individus. 13 milliards ont déjà été versés mais, au rythme actuel, l'Irak ne pourrait s'acquitter de cette dette qu'en 2050 ou 2060 ! Et s'il devait le faire, cela signifierait pour la population un demi-siècle d'enlisement croissant dans la misère et le délabrement social.

Vers la fin de l'embargo ?

La reprise des vols dits humanitaires, approuvés par la France, la Russie et la Chine, est-elle un premier pas vers la fin de l'embargo pétrolier ? Pour l'instant, rien ne permet de l'affirmer. D'ailleurs, si ces Etats membres du Conseil de sécurité de l'ONU semblent s'affronter aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne sur ce point, ils se défendent de vouloir remettre en cause la « résolution 670 » qui fixait les termes de l'embargo, en affirmant qu'aucune transaction commerciale n'est liée à ces vols.

Seulement, cet embargo ne durera pas toujours, et, sous couvert de « compassion » pour le sort de la population irakienne, la France, puissance de seconde zone, cherche à renforcer la position de ses trusts pour récupérer des contrats lorsque l'Irak aura les moyens de reconstruire son économie, et cela malgré la concurrence des géants anglo-américaines qui, eux, bénéficieront de l'appui des Etats-Unis qui, depuis dix ans, sont maîtres du jeu en Irak. C'est en particulier vrai de TotalFinaElf qui, depuis 1997, multiplie les accords d'exploitation et de prospection en Irak en prévision de ce moment.

Toujours dans le même sens, les autorités françaises se félicitent d'être à l'initiative de la ponction servant, entre autres, à indemniser le Koweit, qui passera en décembre prochain de 30 à 25 % des revenus tirés de la vente du pétrole.

Les gestes diplomatiques du gouvernement français, les voyages des représentants d'ONG humanitaires ouvrent la porte aux Bouygues, Vivendi et autres requins qui voient dans l'Irak une source de profits à venir.

D'ailleurs, la presse américaine a relevé, après le premier vol du 22 septembre, que « *les Français* (avaient) *été vite récompensés !* », puisque le gouvernement irakien vient de signer un projet d'achat de vingt Airbus...

Marianne LAMIRAL

Vatican-Chine

LA POLITIQUE DE LA CANONNIÈRE CANONISÉE

Le pape vient de canoniser cent vingt «martyrs» du catholicisme, dont certains furent directement liés au pillage économique de la chine au XIXème siècle. Histoire de rappeler que, si les armées, françaises et anglaises surtout, jouèrent le rôle principal, l'Église apporta aussi sa contribution à la politique dite de la canonnière qui, à force de traités inégaux, livra les fleuves et les principaux centres économiques de la Chine à la rapacité des missionnaires du capitalisme.

Parmi les nouveaux canonisés figure un certain Auguste Chapdeleine, dont l'exécution servit de prétexte à Napoléon III pour une intervention militaire, aux côtés de l'Angleterre, destinée à imposer une nouvelle fois la vente de drogue (l'opium), et à contrôler le système douanier chinois, ce qui permit aux puissances occidentales d'accentuer leur pillage économique de la Chine.

Un autre saint chéri de Jean-Paul II fut tué il y a un siècle lors de la révolte des Boxers : une tentative de libérer le pays du joug impérial et de la tutelle étrangère. L'Église passe sous silence l'écrasement des insurgés, les nouvelles occupations militaires et la lourde indemnité en dollars, exigée de la Chine, pour retenir la mort d'un évangélisateur arrivé dans les fourgons de la colonisation.

Le gouvernement chinois, à juste titre, proteste. Et on ne sait pas si, parmi la population, beaucoup de gens sont branchés sur les béatifications papales. En tout cas, sur l'odeur de sainteté dans laquelle le colonialisme baigne encore au Vatican, il y a quoi être édifié.

Jean SANDAY

Serbie

L'ÉPREUVE DE FORCE

AFP

Manifestation anti-Milosevic à Nis, la seconde ville de Serbie

On comprend que les puissances impérialistes de l'OTAN souhaitent une éviction de Milosevic en douceur. Les élections qu'il avait convoquées subitement leur ont fourni l'occasion d'un ravalement de façade « démocratique » bienvenu de leur point de vue, et les dirigeants occidentaux ont logiquement aidé et salué à son de trompe la victoire électorale du candidat de l'opposition, Kostunica.

Mais le bras de fer avec Milosevic, sa femme Mira Markovic et leur bande ne faisait que commencer. Et, plus d'une semaine après le scrutin, il dure toujours.

Milosevic, qui tient beaucoup aux apparences de légalité, a fait proclamer des résultats qui lui permettent de « jouer la montre » : selon eux, son rival Kostunica, tout en ayant réalisé un meilleur score que lui, sur la base d'une très forte participation au vote, n'aurait pas atteint les 50 % nécessaires pour l'emporter au premier tour. D'où un deuxième tour, fixé officiellement au 8 octobre.

Kostunica, à ce jour, n'a pas accepté de compromis sur ce point. Il a affirmé qu'il n'entrerait pas dans ce jeu, qu'il est bel et bien le président largement élu depuis le 24 septembre, et entend obtenir la reconnaissance de sa victoire. Il est vrai que, en 1996-1997, lorsque l'opposition avait remporté un succès dans un grand nombre de villes lors d'élections municipales et que Milosevic avait voulu annuler ce résultat, les leaders de l'opposition s'étaient alors montrés, au moins dans un premier temps, prêts à prendre la voie des marchandages avec le pouvoir – ce qui leur avait valu un certain discrédit dans la population, surtout que déjà les rivalités incessantes et publiques, notamment entre Vuk Draskovic et Zoran Dzindjic, n'étaient pas faites pour inspirer la confiance.

Ces rivalités de personnes n'ont certes pas disparu (par exemple, Vuk Draskovic s'est présenté à la présidentielle du 24 septembre séparément de la coalition ODS. Il a d'ailleurs obtenu un résultat très faible) ; mais, cette fois, la coalition d'opposition a regagné de la crédibilité en mettant en avant un candidat d'union, homme peu connu auparavant, disposant d'une réputation d'honnêteté et censé ne s'être jamais compromis avec le régime. C'est cependant un nationaliste, qui avait eu maille à partir avec le pouvoir au temps de Tito, en particulier parce qu'il avait critiqué la constitution de 1974 qui avait accordé au Kosovo un statut d'autonomie…

Et Kostunica, outre le fait qu'il n'est pas partisan de l'indépendance du Kosovo, peut d'autant moins être qualifié de « traître-à-la-Serbie-vendu-à-l'OTAN » par les propagandistes de Milosevic qu'il s'est montré systématiquement hostile à l'OTAN et aux États-Unis. Il dénonce le Tribunal pénal international de La Haye, auquel il ne livrerait pas Milosevic…

Pourtant, malgré sa position qui peut sembler forte et populaire, Kostunica se montre extrêmement prudent (ou peut-être irrésolu). Son appel à la « désobéissance » est soigneusement gradué : grève de 3 heures lundi 2 octobre, quelques heures de plus le lendemain, etc., avec grand rassemblement à Belgrade le 5. On ne sera plus alors qu'à trois jours du deuxième tour que Milosevic a convoqué.

Apparemment, pour le leader de l'opposition aussi, il est urgent d'attendre.

Peut-être ce délai est-il nécessaire pour mettre au point, dans les chancelleries occidentales et avec l'accord de la Russie de Poutine, un départ de Serbie accepté par Milosevic et sa famille ? Peut-être… mais tout le passé montre que Milosevic s'est toujours accroché au pouvoir avec acharnement, même quand celui-ci a semblé ébranlé.

Même si les manifestants lui répètent « *Suicide-toi, Slobodan, et sauve la Serbie* », il dispose encore d'appuis, qui ne sortent pas des urnes. Certes, l'Eglise orthodoxe a pris ses distances, mais ce n'est pas la première fois et ce n'est pas décisif. Plus important, il y aurait des fissures dans les sommets de l'armée, qui cependant restent encore discrètes, et la toute-puissante police, quant à elle, n'est pas signalée comme quittant le navire, pas plus que la plupart des hauts cadres du parti et de l'Etat, malgré quelques cas de défections individuelles signalés par les médias.

Les Milosevic ont, selon la presse, été d'abord assommés par leur échec électoral, mais les jours qui passent les voient réapparaître en public, y compris à la télévision pour accuser l'opposition de « *vouloir placer les Balkans sous le contrôle des puissances occidentales* ». Ils profèrent des menaces de répression et reprennent leur propagande sur le thème de la Serbie menacée par le colonialisme mondial. Ils semblent préparer, plutôt qu'un départ, une contre-offensive à base de nouvelles manœuvres. Comme, par exemple, chercher à affaiblir la coalition ODS en la divisant sur la tactique à suivre pour le second tour… afin de pouvoir par la suite – la fraude électorale aidant – se targuer finalement d'une apparence de victoire électorale.

Évidemment, un succès massif du mouvement de « désobéissance civile » et surtout de la grève générale peut venir enrayer tous ces calculs, et bousculer une opposition qui reste hésitante et bien respectueuse.

Selon le reporter du *Figaro*, des barrages spontanés réclamant le départ de Milosevic ont « *commencé à apparaître un peu partout sur les routes de la Serbie profonde* ». La mobilisation populaire est forte dans un certain nombre de localités de province, encouragée par le vent de fronde qui s'est levé dans une partie des médias du régime.

Comme, depuis le 24 septembre, un grand nombre de municipalités sont passées à l'opposition, on peut d'ailleurs se demander quelle sorte de deuxième tour électoral le régime pourra organiser le 8 octobre… Surtout, la grève a commencé dans la grande mine de charbon de Kolubara, à 60 km de Belgrade (7 500 travailleurs). La grève est totale, les mineurs – que le régime se faisait fort de compter parmi ses piliers – bloquent cette mine, qui fournit une grande partie du combustible des centrales thermiques du pays, avec le soutien de la population et malgré une forte présence policière.

Quoiqu'une bonne partie du secteur industriel en Serbie soit tellement détruite et délabrée qu'elle n'est plus en activité, c'est bien de ce seul côté-là, du côté des travailleurs et des masses populaires, que pourrait venir l'ébranlement décisif et la chute de la clique Milosevic.

Le malheur est que, une fois débarrassé d'elle, le régime dirigé par les Kostunica, Draskovic et autres ne sera pas forcément pour autant un « moindre mal » pour les masses populaires de Serbie, du Monténégro et du Kosovo.

Christiane LE GUERN

Belgique

Transports publics wallons

GRÈVE POUR UNE AUGMENTATION DE 10 000 F belges (1 600 F français)

Cela fait 14 ans que les salaires des travailleurs des TEC (Transports en Commun, tram bus métro wallons) n'ont pas eu de revalorisation de barème, et ont tout juste suivi l'index, qui ne représente que de très loin l'évolution réelle des prix. Même des travailleurs ayant une ancienneté importante ne touchent pas plus que l'équivalent de 7 000 francs français net par mois. Beaucoup de chauffeurs comptent sur les heures supplémentaires pour s'en sortir. Mais à Charleroi, les revenus ont encore baissé depuis deux ans, les heures supplémentaires n'étant plus payées, mais récupérées.

Comme des négociations doivent s'ouvrir en novembre, les travailleurs tenaient à ce que les syndicats exigent une revalorisation de l'équivalent de 1 600 francs français net des barèmes des salaires mensuels déterminés pour quatre ans.

Mais le personnel dut se rendre à l'évidence que les permanents syndicaux comptaient discuter de tout avec le conseil d'administration... sauf des salaires !

Alors lundi 25 septembre au matin, la quasi-totalité des conducteurs, techniciens et contrôleurs du dépôt de Jumet des TEC se sont mis en grève sans préavis. Les délégués de base, qui n'ont guère envie de se trouver une fois de plus dans la situation de devoir défendre l'indéfendable devant leurs affiliés, se sont joints aux grévistes et dirigent la grève.

Dans un premier temps, les permanents syndicaux ont refusé de couvrir cette grève « illégale » et de verser les indemnités de grève. Les deux syndicats minoritaires, chrétien et libéral, ont fait marche arrière, suivis finalement par la FGTB.

Mardi, lors de l'assemblée générale des 450 travailleurs des deux dépôts de Charleroi réunis, les permanents syndicaux ont essayé de faire reprendre le travail : « *Vous êtes tout seuls* », « *Vous allez au casse-pipe* »... Mais ils ont dû se rendre à l'évidence que les grévistes étaient assez déterminés et assez dégoûtés des manœuvres et de la concurrence intersyndicale pour ne pas se laisser faire.

Malgré la pression contre la grève des appareils syndicaux, les grévistes ont décidé d'arrêter les autres dépôts wallons. Mercredi matin, ils sont allés à 150 faire arrêter les 1 800 travailleurs de Liège. A 150, ils ont eu beaucoup plus d'arguments que le délégué principal à Liège qui avait pourtant mis tout son poids pour éviter l'extension de la grève à son dépôt. Le mot d'ordre de 10 000 FB (1.600 FF) a été repris également à Liège, dont les TEC sont à l'arrêt depuis lors. Le lendemain c'était le tour des dépôts de Mons et de La Louvière où les travailleurs les attendaient déjà pour partir en grève.

Depuis jeudi, toutes les TEC wallonnes sont à l'arrêt. Seuls les bus des entreprises privées affrétés par la Société Régionale des Transports Wallons (SRTW qui chapeaute les TEC) roulent encore, soit 40 % du trafic environ.

Les grévistes les plus déterminés sont conscients que les usagers qu'ils « prennent en otage », d'après la presse, sont des travailleurs comme eux, et qu'il faudrait les entraîner.

Peut-être le climat général s'y prêtera-t-il. Ces dernières semaines, il y a eu le blocage du pays par les patrons routiers, puis les travailleurs de plusieurs grandes entreprises wallonnes ont débrayé contre la hausse des prix et pour l'augmentation des salaires. Les postiers ont largement suivi l'appel des syndicats à une journée de grève contre la suppression de 9 000 à 13 000 postes annoncée en vue de la privatisation de la poste. Ils ont été rejoints par les employés d'autres services publics, notamment Belgacom (téléphonie). Les agents des administrations communales (assistants sociaux...) ont aussi manifesté, notamment pour la réduction du temps de travail.

Michel Nollet, le président de la FGTB wallonne, a déclaré refuser les revendications irresponsables qui risqueraient de « *casser le retour à la croissance* » qui se fait lentement en Wallonie. D'autres dirigeants disent qu'il ne faut pas se couper de la FGTB flamande qui serait hostile à la remise en cause du blocage des salaires. C'est vrai que les responsables syndicaux flamands sont hostiles à la remise en cause du blocage des salaires, tout comme ceux de Wallonie ! Mais ce n'est sûrement pas le point de vue de la majorité des travailleurs flamands !

AU MOINS 25 000 MANIFESTANTS À BRUXELLES

La manifestation de Bruxelles du mardi 3 octobre avait été décidée par les directions des centrales syndicales CSC et FGTB avant le mouvement des routiers, pour appuyer la demande de mesures ponctuelles pour venir en aide aux plus démunis face aux conséquences de la hausse des prix du pétrole.

D'après les syndicats, qui n'ont pas gonflé les chiffres, 25 000 manifestants de tous les secteurs et régions ont répondu à l'appel, nettement plus que les seuls militants qui viennent en temps habituel. Comme les directions syndicales s'étaient bien gardées de donner un mot d'ordre central de grève, certains syndicats d'entreprises ont appelé eux-mêmes à la grève pour manifester, sinon des travailleurs ont pris une journée de congé.

Les discours des secrétaires de la CSC et de la FGTB n'ont pas dépassé les limites acceptables par le gouvernement pour les prochaines négociations salariales. La réintroduction des carburants dans l'index des prix sera peut-être à l'ordre du jour. Mais même ce retour à l'index d'avant 1993 n'apportera cependant pas une revalorisation importante des salaires : au mois d'août dernier, il n'était même pas d'un point supérieur à l'indice actuel.

Les directions syndicales espèrent que cette manifestation a lâché un peu la pression dans les secteurs les plus combatifs. Les semaines qui viennent, avec toutes les négociations d'entreprises et celles du budget fédéral, montreront si les travailleurs et les militants s'en contenteront.

Un lecteur berlinois nous relate

MÊME LES PATRONS DE DROIT DIVIN PEUVENT RECULER !

L'Église évangélique (la « Diakonie ») est employeur dans toute l'ancienne Allemagne de l'ouest d'environ 250 000 salariés d'hôpitaux, crèches, hospices pour personnes âgées, cimetières et autres établissements. Lors des dernières négociations salariales de cette « branche », ce patronat a proposé une baisse des salaires de tous les employés des deux Länder de Berlin et du Brandenburg.

Par quelle opération divine ? En ne donnant pas, dans la région, les 2% d'augmentation consentis dans d'autres Länder, en supprimant le treizième mois de « Weihnachtsgeld », ou prime de Noël, en supprimant également une prime de vacances mais surtout un équivalent d'« abattement de zone », sans oublier le gel des salaires... Au total, une baisse d'environ 10%.

Certes, sur les milliers de personnes concernées de la région, seule une petite centaine est venue protester le 2 septembre devant le lieu de négociation. Mais le fait que le tiers des manifestants soient venus d'un seul et même hôpital semble avoir fait craindre aux patrons que la mobilisation ne se développe... dans tous les hôpitaux et établissements touchés. Où le mécontentement est fort. Et il sont revenus sur toute idée de baisser les salaires et ont consenti les 2% donnés ailleurs.

Aucune intervention du saint-esprit là-dedans. Simplement le fait qu'une poignée d'entre nous ne s'est pas contentée de prier et implorer !

HH – un lecteur berlinois

Indonésie

LE NON-PROCÈS DE SUHARTO

A.F.P.

Suharto avant son départ. L'armée reste derrière lui.

En Indonésie, une cour de justice a annulé le procès du général Suharto, le boucher sanglant de la gigantesque répression anticommuniste de 1965, qui avait maintenu son pouvoir avec l'aide des États-Unis jusqu'en 1998. Aussitôt après l'annonce de cette décision, la police indonésienne fit un mort et plusieurs blessés parmi les manifestants indignés d'un tel blanc-seing délivré à l'ancien dictateur.

Le 21 mai 1998, le général Suharto avait été poussé à la démission, après plus de trente ans de pouvoir sanglant, sous la coupe des États-Unis. À l'ombre de la dictature, l'exploitation intensive de la population et des ressources naturelles avait profité à des sociétés multinationales (dont Total). Mais en 1998, l'Indonésie, comme d'autres pays d'Asie du Sud-Est, était touchée par une grave crise économique issue d'une flambée spéculative. La monnaie nationale, la roupie, perdit 80% de sa valeur. Alors que de nombreux travailleurs étaient licenciés, les produits de première nécessité cessèrent d'être subventionnés, sur l'injonction du Fonds monétaire international. Des millions de gens ne pouvaient plus manger à leur faim. Aux manifestations étudiantes contre la dictature se joignirent des travailleurs et des pauvres.

C'est alors que Suharto fut lâché par l'Assemblée, qui comportait pourtant la moitié de ses délégués nommés par lui. Les États-Unis eux-mêmes abandonnèrent leur protégé, par la voix de Madeleine Albright, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, qui l'appela à «*démissionner pour préserver son héritage*». Quelques heures plus tard, c'était chose faite ; Suharto cédait la place au successeur qu'il avait lui-même désigné, Youssef Habibie, son ex-vice-président.

Sous la pression de nouvelles vagues de manifestations contre une politique qui reprenait effectivement l'héritage de Suharto, il fut question un temps d'un procès contre l'ancien dictateur, mais Habibie referma le dossier «faute de preuves».

Quelques jours après l'élection de Abdurrahman Wahid – le président actuel – le 20 octobre 1999, l'enquête fut relancée. Cependant, tandis que Wahid avait un pied sur l'accélérateur pour dire aux manifestants qu'il organisait le procès, il avait déjà l'autre sur le frein, déclarant que, si Suharto était reconnu coupable, il lui accorderait le pardon.

L'accusation elle-même avait fixé des limites très étroites : il était évidemment hors de question de juger le bain de sang sur lequel s'est érigée sa dictature qui, en 1965, fit 500000 à un million de morts, dans une répression dirigée contre le Parti Communiste Indonésien, à l'époque associé au gouvernement. Les arrestations et les crimes ultérieurs – contre les étudiants, les travailleurs, les différents peuples de l'archipel en lutte pour leur autonomie ou leur indépendance – ne figuraient pas non plus dans l'acte d'accusation. Et pour cause. L'armée indonésienne est toujours présente pour veiller au grain.

La seule chose que Wahid avait promise, c'est un procès de Suharto pour corruption. Et encore, l'immense fortune que le général avait accumulée au profit de sa famille et de ses «amis», évaluée à 15 milliards de dollars selon une enquête du magazine américain *Time*, ne devait être remise en cause que très partiellement. Il restait l'accusation d'avoir détourné à son profit, par l'intermédiaire d'associations de charité, 571 millions de dollars de fonds publics. Ce qui ne constitue nullement des révélations. La femme de Suharto était surnommée «Madame 10%» en raison des commissions qu'elle prélevait sur les contrats de l'État et sa fille aînée «Madame Tut-Tut» du fait qu'une des multiples sociétés qu'elle contrôle prélève les péages d'autoroutes. Que Suharto et ses proches se soient constitué une fortune considérable, cela remonte même aux années Cinquante, alors qu'il n'était encore qu'officier lié à des milieux d'affaires. Et à l'époque de sa dictature, ses soutiens impérialistes n'en étaient nullement gênés, tant qu'il se révéla capable de maintenir l'ordre, jusqu'en 1998. C'est bien tradivement que la justice s'est emparée du sujet.

Mais apparemment, la perspective d'un procès, même élagué de l'essentiel des forfaits de la dictature, c'était encore trop. Il s'est trouvé vingt-quatre médecins dits «indépendants» pour déclarer Suharto «incapable» de participer à son procès et un président de tribunal pour juger «irrecevable» l'acte d'accusation en raison de l'«*incapacité permanente mentale et physique de l'accusé*». Par la même occasion, son assignation à résidence fut levée. Il reste une possibilité de procès en appel, mais il n'en demeure pas moins que l'ancien dictateur, âgé de 79 ans, a encore une fois échappé aux poursuites, ce qui montre la continuité de la justice dans sa protection d'un bourreau, même déchu, et l'influence directe de l'armée qui, entre les massacres de 1965 et aujourd'hui, n'a cessé d'exercer le pouvoir ou de peser directement sur lui, avec la bénédiction et l'aide matérielle des grandes puissances dites démocratiques.

Jean SANDAY

États-Unis

LA PILULE RU-486 AUTORISÉE À LA VEILLE DE L'ÉLECTION

La Food and Drug Administration, l'organisme chargé aux Etats-Unis de la réglementation des médicaments, vient enfin d'autoriser – après la France, la Grande-Bretagne, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Suisse, la Russie, Israël, la Chine – la mise sur le marché de la pilule abortive RU-486.

Cette décision est une avancée pour toutes les femmes et a évidemment été saluée par les organisations féministes et de planning familial américaines. La RU-486, qui pourra être prescrite par les médecins généralistes, devrait faciliter l'accès à l'interruption volontaire de grossesse qui, dans certaines régions des Etats-Unis, relève du parcours du combattant. En effet, sous la pression d'organisations réactionnaires, de nombreux hôpitaux refusent de pratiquer l'IVG – qui n'est même plus enseignée dans la majorité des facultés de médecine et des hôpitaux universitaires. Et là où elle est pratiquée, il faut presque systématiquement franchir une haie de manifestants hostiles avant de rencontrer le médecin vêtu d'un gilet pare-balles qui fera l'opération !

Mais à un mois des élections, cette décision vient aussi à point nommé pour redorer un peu le blason des démocrates, de Clinton et de Gore, qui ont toujours prétendu être pour le droit à l'avortement. Et pourtant !

En huit ans de pouvoir, Clinton et les démocrates n'ont pas trouvé le moyen de contraindre les facultés de médecine, subventionnées par l'Etat, à remettre l'IVG au programme. Ils n'ont pas proposé au Congrès, qui était au début à majorité démocrate, de supprimer l'amendement Hyde (voté en 1977 sous le démocrate Carter), qui interdit aux services d'aide médicale (*Medicaid*) de payer l'avortement d'une femme qui n'a pas les moyens de le payer elle-même (on est loin de l'avortement «libre et gratuit» !). Et surtout, ils ont laissé traîner les choses en longueur, en se servant de la pilule abortive essentiellement comme d'un argument électoral auprès des femmes et de l'électorat «de gauche», en 1992, 1996 et 2000. Ce n'est pas vraiment la santé ou le libre choix des femmes qui les motivaient, sinon ils auraient trouvé le moyen, en huit ans, non seulement d'autoriser la RU-486, mais de la faire passer dans les faits. Son autorisation, à un mois des élections, est si tardive qu'un porte-parole républicain a pu tranquillement déclarer à l'adresse de l'électorat conservateur : «*Je ne pense pas que cette décision soit irréversible.*». Le candidat républicain George W. Bush n'a jamais caché son hostilité à l'avortement «*dans la plupart des cas*».

Aux USA, le droit des femmes à disposer de leur corps est sans cesse remis en question. Et si les démocrates en font aujourd'hui un argument électoral, il faut bien reconnaître que ces dernières années, ils n'ont rien fait pour que ce droit devienne une réalité

Sylvain ROCHE

Michelin – Clermont-Ferrand

NOUVELLE JOURNÉE DE GRÈVE CONTRE LE TRAVAIL DU SAMEDI

● Fin septembre, pour la dixième fois depuis un an, un bon millier d'ouvriers ont protesté par la grève contre le travail du samedi et du dimanche que Michelin veut maintenir et même aggraver.

Mercredi 27 septembre, les ouvriers étaient appelés par la CGT seule, FO soutenant symboliquement, tandis que la CFDT était totalement absente : aucun tract, aucun appel, alors qu'elle est majoritaire.

Et comme les fois précédentes, c'était un appel à un débrayage de 2 heures avec un rassemblement devant le siège social, place des Carmes, et cela à la veille de la 11e réunion entre syndicats et direction, qui se déroule habituellement à Paris.

Pour l'ensemble des équipes, un millier de travailleurs environ, essentiellement ceux des ateliers de production, se sont mobilisés. C'est toujours cette résistance qui gêne la direction pressée maintenant d'obtenir la signature des syndicats pour achever de mettre en place la flexibilité totale, sept jours sur sept. Ce qui permettrait aussi à Michelin d'obtenir une aide gouvernementale de l'ordre de 200 millions de francs, sans embauche ou très peu, et de toute façon ne compensant pas du tout la suppression de milliers de postes.

Le projet de Michelin est inacceptable : 15 samedis travaillés par an, avec la possibilité d'en imposer une dizaine de plus, quand la direction le voudra, « selon les besoins de la production », et qui ne seraient même pas comptés en heures supplémentaires. Tandis que les cinq jours de CS (congés spéciaux que chacun pouvait utiliser jusqu'ici à son gré) seraient supprimés et remplacés par une dizaine de jours de congés supplémentaires, mais qui, eux, seraient déterminés par l'encadrement, donc à prendre par exemple en plein milieu de la semaine tandis qu'il faudrait retourner à l'usine faire des pneus le week-end !

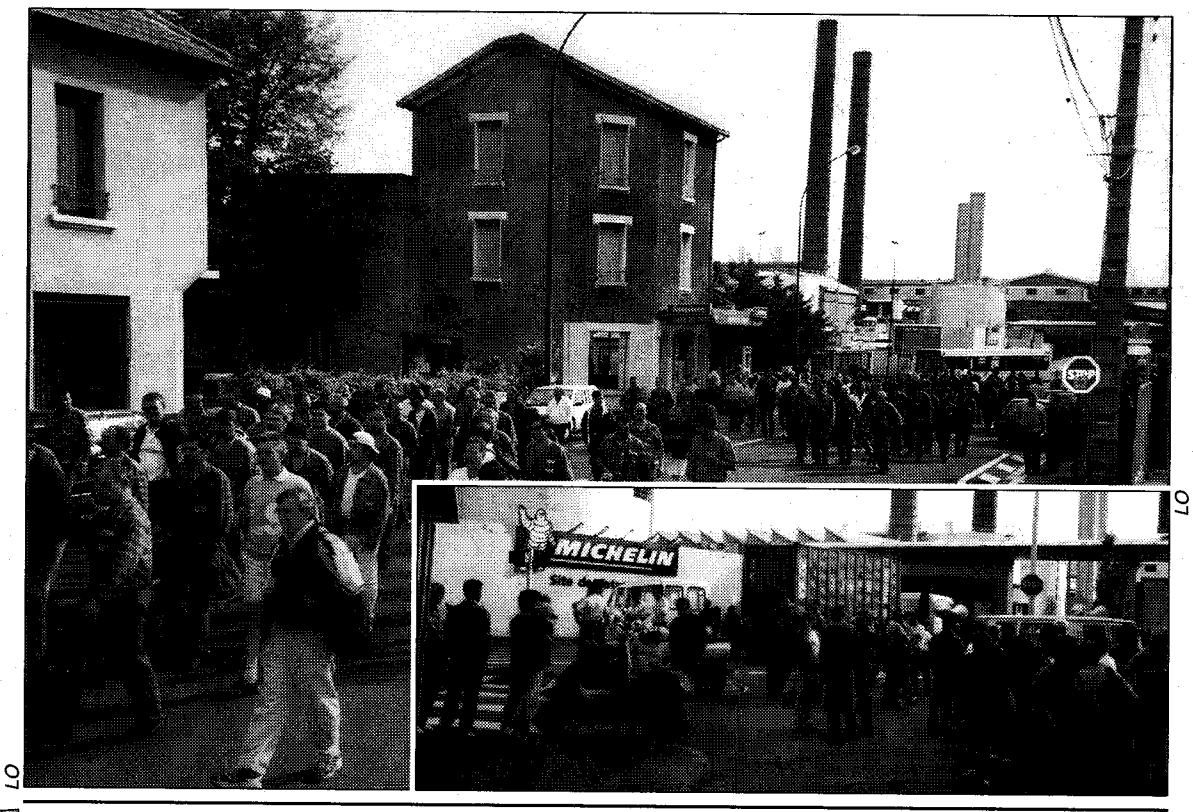

LO

Il n'y a que les responsables de la CFDT pour y voir « une avancée positive » et s'apprêter à signer, mais leur base militante n'est pas du tout d'accord. Et Michelin et toute sa hiérarchie se heurtent toujours à la détermination des travailleurs qui ne veulent pas se laisser faire sur la question des samedis libres.

Correspondant LO

La Poste

• Paris 13

Quatre jours de grève

LA DIRECTION OBLIGÉE DE RECULER

Les postiers de Paris 13, après une grève de quatre jours, viennent de faire reculer la direction sur ses projets d'aménagement du temps de travail et en imposant des créations de postes.

Le centre de Paris 13 était un des derniers sur la liste des bureaux de Paris où devait se mettre en place la loi Aubry sur les 35 heures à la mode de La Poste. En attendant cette mise en place, le personnel bénéficiait (sans pouvoir les prendre pour le moment), depuis février, d'un jour de repos compensateur par mois, l'équivalent de 12 jours par an, pour compenser le différentiel entre l'horaire théorique de 37 heures et le paiement sur la base de 35 heures.

Quand la direction a proposé de mettre le bureau « aux 35 heures », il s'agissait en réalité de ramener l'horaire officiel à 36 heures, en déclarant qu'il y aurait 12 minutes de travail par jour en moins et donc 6 jours à récupérer par an pour compenser la différence entre 35 heures et 36. Sauf que, même si c'est le système qu'elle a mis en place pour tous les bureaux parisiens, les 12 minutes de moins apparaissaient très théoriques pour le personnel, et beaucoup avaient l'impression d'y perdre par rapport à la situation actuelle.

Mais surtout la direction voulait en profiter pour supprimer des postes dans certains secteurs et voulait mettre en place un aménagement d'horaire qui aurait amené les facteurs, dits de la piétonne, à travailler 25 % de plus le lundi. En effet la direction proposait que les facteurs travaillent sur chaque quartier à trois au lieu de quatre le lundi.

La direction pensait que son affaire passerait sans trop de problèmes, elle avait à cet effet sondé certains représentants syndicaux. Mais le personnel, lui, en a décidé autrement. Le mardi 19 septembre l'appel à la grève lancé par tous les syndicats, qui faisait écho au mécontentement ambiant, fut très suivi. Près de 150 postiers sur les 273 présents ont fait grève. Et les grévistes répliquèrent aux revendications de la direction en affirmant les leurs : en préalable à toute discussion, ils entendaient obtenir la garantie écrite qu'il n'y aurait aucune suppression d'emplois ni aucun aménagement d'horaire ni modification des conditions de travail imposées au personnel contre sa volonté. La direction générale faisait savoir qu'il était hors de question pour elle de remettre en cause le principe arrêté pour tous les bureaux de poste sur le nombre de jours accordés en application de la mise en place des 35 heures. Pour le reste elle ne disait ni oui ni non.

Du coup la grève fut reconduite le lendemain par l'assemblée générale du personnel qui réaffirma ses revendications, dont celle de la création de 20 emplois. Chaque jour la grève fut reconduite… et la direction faisait un nouveau pas supplémentaire pour tenter de calmer les grévistes. Le vendredi 22, elle lâchait l'engagement écrit demandé par les grévistes et remettait au placard son projet sur le lundi, accordait 15 emplois, la mise en place de nouveaux quartiers et payait même une partie des heures de grève. Il n'y a que sur les jours de compensation accompagnant la mise en place des 35 heures que les postiers de Paris 13 n'ont pas imposé leurs revendications.

La direction de La Poste, qui pensait pouvoir marquer des points avec ses aménagements d'horaire, a subi un revers et s'est senti obligée de lâcher du lest. Il faut dire qu'un peu partout le climat est à la grogne dans les centres postaux de Paris et des conflits sont en cours dans différents bureaux. Son objectif est de supprimer des emplois par tous les moyens mais, à force d'avancer sur ce terrain, La Poste pourrait provoquer une réaction d'ensemble que les différentes centrales syndicales n'ont malheureusement absolument ni préparée ni mise à l'ordre du jour jusqu'ici.

Correspondant LO

• Paris 17

DÉBRAYAGES POUR LES 35 HEURES EFFECTIVES

Au début de l'année, nous sommes passés aux 35 heures, mais celles-ci n'existent en fait que sur le papier car le travail est resté le même et il faut le faire. La direction prévoit une réorganisation pour la fin novembre. Aussi, une prise de parole était organisée par la CGT et la CFDT, le lundi 25 septembre. Et c'est à cette occasion que nous avons débrayé à plus d'une centaine pour réclamer des jours ARTT que la direction nous doit depuis janvier car nous estimons, nous, que nous ne sommes pas passés aux 35 heures. D'autant que la charge de travail n'a pas cessé d'augmenter à cause du sous-effectif permanent, et ce malgré l'arrivée de postulants pendant l'été.

Pendant trois jours, nous avons stoppé la distribution du courrier, forçant ainsi la direction à négocier. Finalement, celle-ci a cédé : 6 jours ARTT à partir de l'année prochaine et 5 jours de repos compensateurs pour cette année. A elle de se débrouiller pour que ça marche en embauchant les effectifs nécessaires.

Même si tout n'est pas réglé, nous avons le sentiment d'avoir marqué un point en faisant reculer la direction.

GIAT Industries
Saint-Chamond – Loire

TOUCHEZ PAS À NOTRE TRAVAIL

Les travailleurs de l'atelier de mécano-soudure de GIAT Industries, à Saint-Chamond, Loire, ont obligé leur direction à reculer. Cette dernière voulait confier une partie du travail réalisé dans cet atelier à une PME locale, Désarmaux. Un premier projet d'externalisation pure et simple de cet atelier avait été suspendu après une réaction ferme de tous les travailleurs de l'usine, qui avaient mis dehors le PDG de cette PME. (voir LO N° 1679).

Mardi 26 septembre, la direction voulait faire enlever de l'atelier un certain nombre de mannequins de montage, qui permettent la fabrication de pièces en tôle, pour les transporter chez Désarmaux. Les travailleurs ont entouré immédiatement les palettes prêtes au départ, indiquant clairement qu'ils ne laisseraient rien sortir de leur atelier. Les délégués de deux syndicats (CGT et FO) sont venus apporter leur soutien à cette action. Un chef de service, relayé ensuite par le directeur financier, a argumenté en vain sur les «*retards*» de l'usine, sur la «*perte de crédibilité*» de l'entreprise par rapport à d'éventuels donneurs d'ordres. Cela ne pouvait impressionner des salariés qui se rappellent comment la direction générale de GIAT Industries, il y a quelques années, a laissé partir près de 3 milliards de francs en fumée: elle avait réalisé de mauvais placements avec les avances de trésorerie faites par les Emirats Arabes Unis pour leurs achats du char Leclerc. Le directeur de l'usine, absent et contacté par téléphone, décidait alors de stopper le déménagement et de convoquer une réunion dans l'atelier de mécano-soudure pour le lendemain.

A cette réunion, il replaçait les mêmes couplets sur la «*crédibilité*» de GIAT Industries. Les travailleurs étaient fatigués d'entendre ces litanies et l'un d'eux l'a fait savoir clairement à ce monsieur avant de quitter l'assemblée, qui n'avait abouti à rien.

Le lendemain, alors qu'une réunion de CE se tenait à 9 heures du matin, les militants de la CGT appelaient oralement toute l'usine à débrayer et à monter assister à cette réunion. Près de 200 travailleurs se sont retrouvés face à la direction. On apprenait alors que celle-ci renonçait à son contrat avec Désarmaux.

Ce premier succès a fait plaisir à tout le monde. Mais la partie est bien loin d'être jouée, car l'ensemble des travailleurs de l'usine de Saint-Chamond est menacé d'une perte de 120 emplois d'ici la fin de l'année.

nos lecteurs écrivent

LES CONDITIONS DE TRAVAIL À BORD DES CHALUTIERS

L'*An-Oriant* était l'un des cinq 38 mètres qui pêchent au large des mers d'Irlande et du Nord pour la chaîne de supermarchés Intermarché. Il y a aussi quatre 54 mètres.

L'An Oriant, qui vient de faire naufrage, lorsqu'il était à quai en juin 1999. AFP

Le naufrage nous a bien sûr beaucoup émus car tous ceux qui travaillent à bord de ces bateaux se connaissent et cela aurait pu arriver à n'importe lequel d'entre nous. Nous sommes en plus convaincus que cet accident n'est pas dû à la fatalité même s'il reste exceptionnel car le temps par lequel il a eu lieu, lui, n'a rien d'exceptionnel.

Nous pêchons au large de ces mers toute l'année et par tous les temps. Une seule limite: lorsque le vent est de force 7 à 8 (plus de 60 km/h), le chalut (filet) reste à l'intérieur. Les bateaux sont, paraît-il, conçus pour résister aux fortes tempêtes. Mais il n'est pas rare que par gros temps, le bateau se retrouve complètement couché sur le flan. Dans ces moments c'est toujours l'angoisse et on se dit «*pourvu que le bateau se redresse avant qu'une deuxième lame vienne le percuter*». C'est bien ce qui semble être arrivé à nos camarades de L'*An-Oriant*.

En plus des dangers de la mer, les conditions de travail à bord sont très dures. Nous sommes une poignée d'hommes à bord, quatorze pour les plus gros bateaux: six ou sept matelots dirigés par un bosco (maître de manœuvre), trois mécanos, un cuistot plus le lieutenant et le gérant du bateau. Le chalut amène directement les poissons sur un tapis roulant à l'intérieur du bateau. Là, les matelots prennent les poissons encore vivants, les vident et les mettent sur un autre tapis roulant qui les mènent vers la machine à laver. Le travail se fait debout à une cadence très rapide: entre 150 et 200 kg de poissons par heure par matelot. Une fois lavés, les poissons sont automatiquement dirigés vers les cales où ils sont conservés dans la glace.

La «journée» de travail fait au minimum 9 heures mais peut aller jusqu'à 24 heures. Et encore il s'agit là des horaires normaux! Lors d'une récente marée le patron du bateau s'était mis en tête de faire une pêche exceptionnelle de lieu noir car il y avait, disait-il, une forte demande pour ce poisson. On a rempli les cales au maximum, soit 75 tonnes de poissons (une pêche normale fait entre 30 et 50 tonnes), dont la moitié d'un seul coup. Ca veut dire que nous avons travaillé 56 heures d'affilée, debout, sans le moindre repos à part 30 minutes pour les repas. De toute façon on ne fait jamais de nuit normale, chacun dort quelques heures, souvent quelques dizaines de minutes, au moment où c'est possible.

Chaque marin fait chaque année une dizaine de «marées» espacées par une semaine de repos. Une «marée» est une période d'environ 26 jours pendant lesquels le même équipage effectue trois sorties en mer de huit jours en moyenne. Les sorties sont limitées à huit jours pour maintenir la fraîcheur du poisson mais aussi parce que c'est la limite des réserves en gasoil. Le chalutier reste à quai une journée entre deux sorties pour le déchargement, ce qui nous permet de nous reposer un peu. Quant à la semaine de repos, nous ne la voyons pas passer. En fait on passe quasiment la première moitié à dormir.

Nous sommes payés chacun 11 millièmes de la valeur totale de la marchandise (le gérant touche 33 millièmes). Ce qui nous fait un salaire qui peut monter jusqu'à 15 000 F pour les grosses pêches, avec un minimum garanti de 9 000 F. C'est plus qu'un ouvrier d'usine mais ramené au nombre d'heures de travail et aux risques encourus, c'est pas cher payé!

Snecma
Gennevilliers
Hauts-de-Seine

UNE GRÈVE QUI FAIT... TACHE D'HUILE

La semaine dernière, les ouvriers du Greco, une entreprise sous-traitante de la Snecma, étaient en grève pour les salaires.

Parmi les différents contrats du Greco, il y en a un qui concerne les graissages, les niveaux d'huile et le nettoyage des machines. Ce sont les six ouvriers de ce secteur qui étaient en grève. Leur salaire avoisine les 5 700 F mensuels. C'est un travail salissant et fatigant puisqu'ils doivent intervenir sur l'ensemble du parc machine.

La grève a démarré le lundi 25 septembre. Les grévistes annoncèrent par tract aux portes de l'usine leur action et leurs revendications qui concernaient essentiellement les salaires.

Au cours d'une première réunion, le patron du Greco s'est montré agressif, menaçant de dénoncer le contrat qu'il avait avec la Snecma. «*Si je perds le chantier, vous serez dehors !*» laissait-il entendre. Il affirmait alors ne vouloir céder sur rien.

Ce chantage n'a pas réussi à faire pression sur la détermination des grévistes. «*De toute façon, vu la manière dont on est traité, on n'a plus rien à perdre*», disaient-ils. Quelque temps auparavant deux d'entre eux s'étaient fait traiter «d'escrocs» à propos d'une prime qu'ils réclamaient.

La grève continua donc. Certains centres d'usinage, le pilon «80 tonnes» ou le laminoir, donnaient des signes de faiblesse. Certaines de ces machines, voire d'autres, étaient arrêtées ou en voie de l'être.

Le mardi 26 septembre il y eut deux réunions de négociations. Le patron du Greco avait perdu de sa superbe. Au bout du compte il cédait sur 1 000 F d'augmentation mensuelle nette, 1 500 F de prime de fin d'année, 300 F de prime de salissure (alors qu'auparavant aucune de ces deux primes n'existait), revalorisation de la prime de déplacement journalier qui passe de 82 à 85 F et paiement des heures de grève.

Cette victoire est une énorme satisfaction pour les grévistes qui se demandaient d'ailleurs pourquoi ils avaient attendu si longtemps pour se mettre en grève. Ce succès donne des idées à bien des salariés des entreprises sous-traitantes (300 salariés sur le site !) ainsi qu'au personnel Snecma. D'ailleurs le vendredi 29 septembre deux secteurs, l'EDM et les Berthiez, soit une cinquantaine de salariés, démarraient une grève pour réclamer 1 000 F d'augmentation mensuelle. À suivre !

Correspondant LO

Montupet
Nogent-sur-Oise

HAUSSE DES BÉNÉFICES... ET DE L'EXPLOITATION

Comme l'annonce d'ores et déjà la presse économique, le groupe Montupet (fonderie d'aluminium travaillant pour l'automobile) devrait annoncer pour l'année 2000 une augmentation de plus de 30 % de ses bénéfices. Pour les travailleurs du groupe, en particulier pour ceux de l'usine de Nogent-sur-Oise, ce n'est pas une surprise, eux qui ont vu la production augmenter sans cesse cette année, en même temps que s'aggravaient leurs conditions de travail.

Dans les ateliers, le travail n'a jamais été aussi intense. Profitant de la loi Aubry sur les 35 heures, la direction a remanié tous les horaires, afin que l'usine tourne 24 heures sur 24. On travaille ainsi en 4×8, avec une organisation flexible qui fait que l'on peut très bien effectuer, certaines semaines, près de 40 heures, y compris le dimanche soir à partir de 22 heures. De plus, les cadences sont très dures et il n'est pas question de souffler une minute, sous peine de menaces et d'avertissements. Cela devient tellement difficile que, malgré le fait que l'on sorte d'une période de vacances, on ne compte déjà plus le nombre d'arrêts maladie.

Fait significatif, la direction a même du mal à recruter du personnel : de nombreuses personnes, embauchées en contrat précaire, refusent de rester quand elles se rendent compte des conditions de travail. Le patron en a été réduit ainsi à se payer de gros encarts dans la presse pour tenter d'attirer malgré tout du monde.

Tout dernièrement, la direction a évoqué la nécessité de revoir quelque peu les horaires. Elle avoue ainsi elle-même qu'ils sont tout simplement impossibles à tenir.

Correspondant LO

CEAC
Pont-Sainte-Maxence
(Oise)

PLUS DE QUINZE JOURS DE GRÈVE

L'usine CEAC de Pont-Sainte-Maxence, spécialisée dans la destruction et le recyclage des batteries, vient de connaître plus de quinze jours de grève. Il faut dire que les raisons ne manquaient pas à la cinquantaine d'ouvriers qui y sont employés : conditions de travail insalubres, salaires dérisoires.

Pour la majorité du personnel ouvrier, les salaires ne dépassent pas 7 000 F par mois pour un travail en équipe. Et dans quelles conditions ! Les opérations effectuées sur les batteries entraînent des rejets permanents de poussières de plomb, hautement toxiques, au milieu de vapeurs d'acides de toutes sortes, le tout dans la chaleur des fours qui permettent de faire fondre le plomb. Cela se répercute sur la santé : plusieurs personnes sont atteintes de saturnisme, maladie professionnelle qui peut être mortelle.

Depuis des années, la direction mène tout le monde en bateau. Malgré les réclamations des ouvriers, des riverains et même des pouvoirs publics, elle n'a pas effectué les travaux indispensables pour préserver la sécurité et la santé de tous. Les multiples injonctions de l'inspection du travail et du préfet n'ont, elles aussi, servi à rien. Dernièrement, elle a même décidé de passer sa production de plomb de 25 000 tonnes à 75 000, sans avoir l'autorisation du préfet.

Au retour des congés, la direction a annoncé que l'usine allait être vendue à un groupe anglais, comptant ainsi réaliser une juteuse opération financière, sans avoir à mettre la main à la poche pour réaliser les travaux indispensables. De plus, lorsque les syndicats ont demandé des garanties quant à l'avenir du personnel, il n'y a pas eu de réponse. C'est ce qui a déclenché la grève.

Durant quinze jours, la production a été totalement paralysée et l'usine occupée. Malgré les tentatives d'intimidation de toutes sortes, la grève a continué. Douze ouvriers se sont retrouvés assignés devant les tribunaux pour «*entrave à la liberté de circulation et de commerce*». Cette grève a été bien perçue localement et la mairie a tenu à soutenir les grévistes.

Au bout de quelques jours de grève, la direction s'est engagée à effectuer des travaux. Mais pour tout le reste, et en particulier pour l'augmentation des salaires de 1 500 F, réclamée par les grévistes ainsi que pour le paiement des jours de grève, rien n'a été accordé jusqu'à présent. Mais c'est la première fois que les travailleurs se mettaient en grève dans cette usine. Et ils ont appris à se faire respecter.

Correspondant LO

Échos des entreprises
extraits des bulletins Lutte Ouvrière

Le compte n'y est pas

La semaine dernière, la presse nationale soulignait le manque d'appareillages d'imagerie médicale en France. Il faut en moyenne 41 jours pour avoir un rendez-vous d'IRM et 13 jours pour un scanner. En 1999, il y avait 182 IRM en France contre 1 142 en Allemagne et 1 700 scanners pour trois fois plus outre-Rhin.

Cela, nous le vivons tous les jours : les malades attendent pendant des heures au SAMU pour avoir leur scanner. Quant aux rendez-vous d'IRM, ils sont donnés dans un délai de un mois et demi à deux mois. Normalement, à J. Minjoz, il devrait y avoir un nouveau scanner et une nouvelle IRM, mais cela se fera sans personnel supplémentaire (manipulateurs ou médecins).

Les moyens techniques et humains existent pour que les examens demandés soient réalisés rapidement et dans de bonnes conditions. Le gouvernement, lui, fait d'autres choix, et sur ces derniers, il ne nous consulte jamais par référendum.

CHR Besançon

Notre santé avant tout

Cet été, un organisme spécialisé dans la médecine du travail a révélé que l'utilisation des éthers de glycol à l'usine IBM de Corbeil avait conduit à des troubles graves de santé : malformation de nouveau-nés, avortements spontanés, cancers.

Chez Renault, les syndicats ont calculé que 10 000 à 15 000 salariés auraient aussi été exposés aux mêmes produits, utilisés dans les peintures et certaines huiles.

La moindre des choses serait que la direction informe clairement les salariés concernés. Mais elle refuse toujours de répondre (comme elle l'a fait pendant des années pour l'amiante). Combien de salariés ont manipulé ces produits ici à Cergy, ou ailleurs, lorsqu'ils étaient à Cléon, à Flins, à Billancourt ou chez Chausson ?

Quand il s'agit de notre santé, Renault réagit moins vite que lorsqu'il s'agit de ses profits.

MPR Renault – Cergy-Pontoise

KIPPOUR

de Amos Gitaï

Ce film est avant tout destiné au public israélien. Celui-ci est constamment abreuvé, depuis l'école, par la propagande sur l'invincibilité et l'héroïsme de l'armée israélienne. La guerre des Six Jours de 1967, où les Israéliens avaient attaqué par surprise, et détruit au sol en quelques minutes, toute l'aviation des pays arabes, n'était-elle pas l'illustration de cette écrasante supériorité ?

Mais en 1973, cette fois, ce furent les pays arabes, essentiellement la Syrie et l'Egypte, qui ont attaqué par surprise, le 6 octobre, le jour de la fête juive du «Kippour», où l'armée israélienne était largement démobilisée. Pendant une semaine environ, ce fut pour l'armée israélienne un désastre : les Syriens réoccupèrent la quasi-totalité du plateau du Golan, que les Israéliens avaient conquis en 1967. Le 7 octobre au soir, les Israéliens avaient perdu 80 % des blindés engagés sur le Golan ce jour-là ! Et pendant ce temps, l'armée égyptienne franchissait le canal de Suez.

Quelques jours plus tard, les Israéliens réussissaient péniblement une contre-offensive sur le Golan, puis refranchissaient le canal de Suez. La guerre s'acheva les 23-24 octobre sur injonction de l'ONU, et une force d'interposition de «casques bleus» fut envoyée sur place. Durant ces quelques jours de conflit, les Israéliens eurent 3 000 morts et 8000 blessés, et les Arabes environ trois fois plus.

Le film d'Amos Gitaï montre uniquement les six premiers jours de la guerre sur le Golan. Deux jeunes soldats israéliens tentent de rejoindre leur unité. Ils sont plutôt contents : enfin une vraie guerre à laquelle ils sont en âge de participer. Un officier matamore parle d'être «*à Damas en deux jours*». Seulement, c'est partout la pagaille. Les embouteillages sur les routes gênent les convois militaires. Des officiers hurlent «*Ne restez pas là, les Syriens arrivent !*»

Finalement, les deux jeunes se font «embaucher» par un médecin militaire dans une équipe chargée d'évacuer les blessés et les morts du champ de bataille. Ce qui fut d'ailleurs exactement le rôle que tint le soldat Amos Gitaï à ce moment-là, avant d'être blessé, comme dans le film. Vu sous cet angle, la guerre n'a rien de glorieux : il faut sortir des chars les grands brûlés. Et dans la boue du Golan, car la pluie s'y met, l'équipe harassée ne parvient même plus à extraire un blessé de la glaise, et doit l'abandonner, mort.

Le film ne montre pas de scène de bataille à proprement parler, on n'y voit que des évacuations plus ou moins catastrophiques des blessés. Les soldats n'y parlent guère : pas de discours, pas le moindre sentiment antimilitariste affiché. D'ailleurs, à ce moment-là, les Israéliens se défendaient.

Mais ce que le film veut montrer, c'est que la guerre, pour les Israéliens eux-mêmes, n'a pas qu'une face glorieuse avec une quasi-impunité : il y a le revers, la boue, le sang, les amputations, la défaite momentanée.

Amos Gitaï, par ailleurs réalisateur de *Kadosh*, un film contre l'intégrisme religieux juif, dénonce simplement la guerre. Il n'y est même pas question des Arabes : on n'en voit pas un.

Amos Gitaï est un réalisateur de gauche, qui défend l'idée que la paix avec les pays arabes et avec les Palestiniens ne peut venir que de la négociation.

Depuis la guerre du Kippour, l'armée israélienne a eu d'autres occasions de se retrouver dans des bourbiers sanglants : au Sud-Liban, puis en Palestine même avec l'Intifada, dont la reprise actuelle montre, que vraiment rien n'est règlé.

Amos Gitaï dit que la guerre, c'est la pire des choses. On peut estimer que ce propos est insuffisant. Mais c'est déjà ça…

André VICTOR

Yi-Yi

d'Edward Yang

«*Je voulais filmer la vie. Essayer de comprendre et de faire partager les sentiments que nous éprouvons tous dans certaines circonstances*», explique le metteur en scène taïwanais à propos de son film. Et ce n'est certes pas plus compliqué que cela. Il filme la vie de la famille d'un cadre de Taipei, capitale de Taïwan, ancienne Formose, avec les joies, les réussites, les déboires, les déceptions et les rêves de chacun, bien peu différents sur le fond de ce que peut vivre, ici, à l'autre bout de la planète, une famille du même milieu social. Y compris d'ailleurs dans la façon de s'habiller, de se loger, etc., dans cette grande ville hérissée de gratte-ciel, le quotidien semble complètement occidentalisé, ou plutôt américanisé.

Il n'empêche que le spectateur ne peut éviter de s'attacher à cette famille, qui s'enfonce petit à petit dans un tas de problèmes banals mais envahissants, avec pour fil conducteur l'espièglerie du benjamin, le petit Yang-Yang, merveilleux petit bonhomme.

Le film est long, presque trois heures, qui passent cependant rapidement. Car par-delà la vie de chacun de ces personnages, il permet au spectateur de faire connaissance avec un aspect de la vie des classes moyennes dans cette île chinoise, qui devint, après 1949 et l'instauration du pouvoir de Mao-Tse-Tung en Chine continentale, un poste avancé de l'impérialisme américain et de son «way-of-life».

L.P.

O'Brother

de Joel et Ethan Coen

Dans les années Trente, dans le Sud blanc, raciste et en pleine crise des Etats-Unis, trois bagnards réussissent à s'échapper et commencent une rocambolesque cavale. Objectif : retrouver un trésor, dont la simple évocation décuple leurs énergies pour surmonter tous les obstacles… ou presque.

Leurs aventures, censées évoquer celles du vaillant Ulysse de la mythologie grecque, cherchant à rentrer à la maison après un long voyage, lui aussi semé d'embûches, s'accompagnent des rythmes de la «country music», avec force banjos, guitares et chanteurs rocailleux. Les trois compères ne traînent pas en chemin, malgré tous ceux qui voudraient les retenir, parfois définitivement comme un horrible personnage borgne, adepte du Ku Klux Klan, dont ils viendront à bout à force d'ingéniosité. Les candidats hargneux d'une campagne électorale pas banale, un amateur de blues, un sheriff vraiment très méchant, une épouse quelque peu autoritaire, et tant d'autres personnages peuplent cette histoire, pleine de rebondissements, pour le plus grand plaisir du spectateur… et de l'amateur de musique folk, de cette époque et de cette région des Etats-Unis.

L.P.

Israël-Palestine

LA DROITE PROVOQUE, LA GAUCHE L'ACCEPTE ET ENVOIE L'ARMÉE

AFP

Affrontements entre soldats israéliens et Arabes israéliens, en Israël même.

Même si le mardi 3 octobre il pouvait sembler que les affrontements opposant les Palestiniens à l'armée israélienne baissaient en intensité, même si l'armée israélienne semblait se retirer d'une partie des Territoires, personne n'osait encore prédire ce jour-là que les quatre journées de quasi-guerre étaient terminées.

Les émeutes ont évidemment fait craindre une nouvelle Intifada à tous ceux qui, de près ou de loin, ont quelques intérêts à ne pas voir la population palestinienne s'engager sur les chemins de la révolte. L'Intifada, ce soulèvement de la population palestinienne entre 1987 et 1993, avait d'ailleurs elle aussi commencé de façon soudaine, au lendemain d'un grave accident de la route au cours duquel quatre Palestiniens avaient été écrasés par un camion israélien.

Cette fois-ci, tout a commencé le jeudi 28 septembre avec la venue d'Ariel Sharon, un des chefs du parti de droite, le Likoud, sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem pour proclamer que son parti ne consentirait jamais à ce qu'Israël cède la plus petite partie de Jérusalem. Pour que sa provocation bénéficie d'un maximum de publicité, Sharon avait choisi précisément cette esplanade où en septembre 1996, il y a tout juste quatre ans, l'ouverture d'une entrée à un tunnel archéologique avait été le prélude à des émeutes faisant 83 morts (67 Palestiniens et 16 Israéliens).

Autant dire que le nouveau bain de sang avait été ouvertement programmé et orchestré. Rien d'étonnant de la part de cet ancien général réactionnaire qui commanda l'invasion israélienne du Liban en 1982 et qui, à ce titre, a eu une part de responsabilité déterminante dans le massacre de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila par des miliciens libanais d'extrême droite. Alors, bien sûr, la provocation d'un tel homme ne pouvait qu'enflammer le ressentiment et la colère des Palestiniens.

Il se peut que les motivations de Sharon se soient limitées à empêcher son rival, l'ancien Premier ministre Nétanyahou, de le doubler sur sa droite. En effet, la veille avait été annoncée la fin des poursuites judiciaires pour fraude et corruption à l'encontre de Nétanyahou, qui peut ainsi briguer à nouveau la direction du Likoud et, dans la perspective d'élections anticipées, devenir le candidat de droite le mieux placé pour rafler à nouveau le poste de Premier ministre. Or Sharon n'a pas du tout l'intention de céder la place. «*Je suis le seul capable de battre Barak*», a-t-il au contraire affirmé.

Il se peut encore que Sharon ait voulu mettre au pied du mur le gouvernement travailliste de Barak. Auquel cas, la réussite a été immédiate. Quelle que soit l'ignominie d'un Sharon, c'est tout de même Barak et son gouvernement qui ont envoyé l'armée, qui ont permis que soit utilisé du matériel de guerre tel que des blindés, des chars lourds et des hélicoptères de combat. Et si le nombre des victimes palestiniennes ne cesse d'augmenter, se chiffrant par dizaines de morts et centaines de blessés, la responsabilité en incombe à Barak qui s'est bien gardé de prendre ses distances vis-à-vis d'un Sharon

En fait, il n'y a rien d'étonnant à tout cela. En la personne de Sharon la droite mène sa politique provocatrice, tandis que la gauche, non seulement laisse faire, mais lui emboîte le pas, comme cela s'est toujours fait dans le passé

En Israël, tous les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, portent une responsabilité évidente dans l'exaspération des Palestiniens. L'accentuation des déceptions, les brimades de toute sorte, les répressions brutales et parfois sanglantes, l'accroissement de la misère ne peuvent conduire qu'aux affrontements qui viennent d'avoir lieu et qui ne sont peut-être pas terminés. Et cela d'autant plus que les déceptions succèdent aux espoirs, même vagues, d'une possible libération propagés par Arafat. Dans ces conditions, on comprend que la paix soit morte dans le cœur des Palestiniens et qu'une quelconque étincelle puisse à tout moment embraser les Territoires, voire comme aujourd'hui toucher les Arabes israéliens.

Quant aux impérialistes, certains, comme Chirac, ont le verbe haut mais tous ont le geste bas. Aucun n'a, par exemple, menacé Israël de rétorsions économiques au cas où ce pays continuerait sa politique de violence à l'encontre des Palestiniens. En fait, la seule force qui puisse contraindre les gouvernants israéliens, qu'ils soient de gauche ou de droite, à de nouvelles concessions est toujours la population palestinienne, sa mobilisation, sa révolte. Les récents événements ont donné un aperçu de sa détermination et de son courage.

Georges LATTIER

Lutte de Classe n°53 d'octobre 2000 vient de paraître

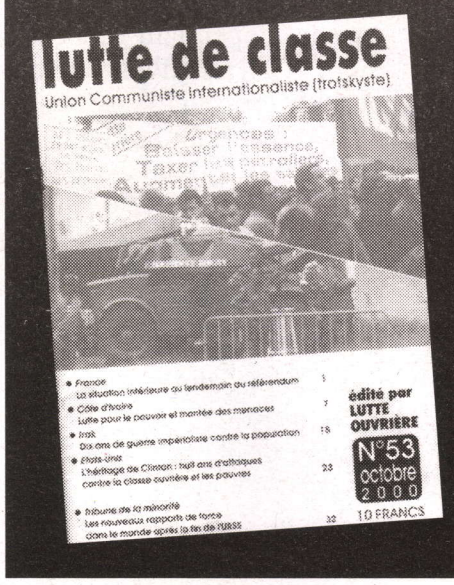

- France
  La situation intérieure au lendemain du référendum
- Côte-d'Ivoire
  Lutte pour le pouvoir et montée des menaces
- Irak
  Dix ans de guerre impérialiste contre la population
- État-Unis
  L'héritage de Clinton : huit ans d'attaques contre la classe ouvrière et les pauvres
- Tribune de la minorité
  Les nouveaux rapports de force dans le monde après la fin de l'URSS

Lutte Ouvrière • Directeur de publication : Michel Rodinson • Commission paritaire n° 64-995